

COMPTES
ANNUELS

2024

65 ANS
1959 2024





Registre du Commerce et des sociétés de Valongo
Capital social : 10 000 000 euros
NIF [équivalent au SIREN] : 500 070 210
Permis de construction n° : 568

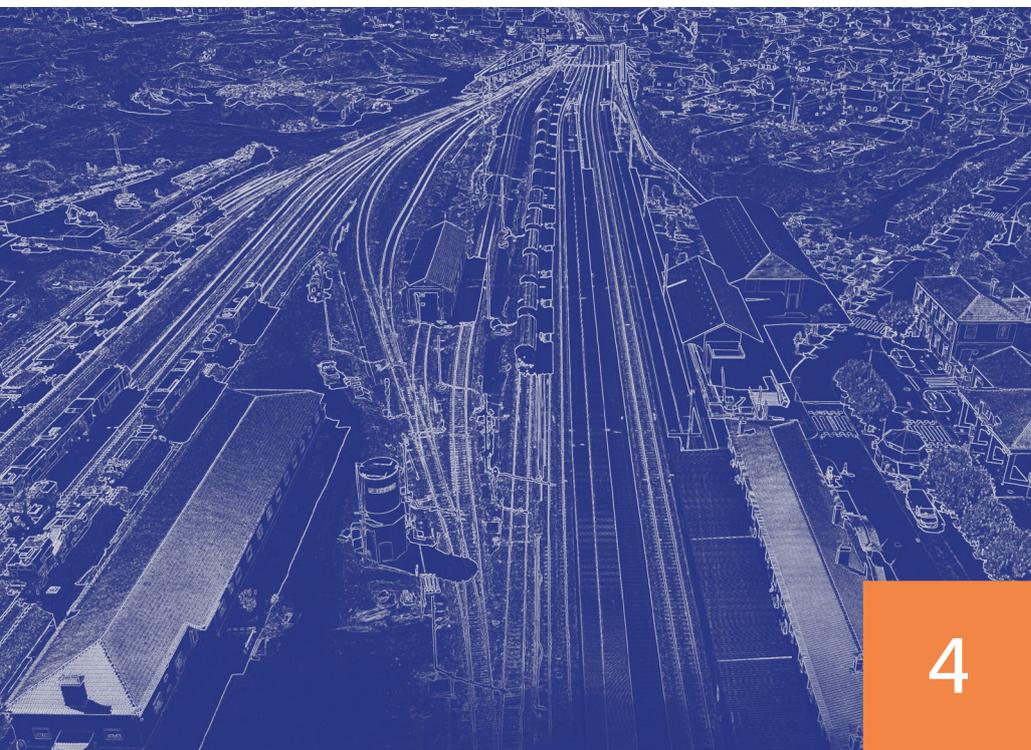
An aerial architectural drawing of a city grid, rendered in white lines on a dark blue background. The drawing shows a complex network of streets and building footprints. A large, stylized white number '65' is overlaid on the center of the image. The '6' is a simple, rounded shape, and the '5' is a more complex shape with a horizontal top bar and a curved bottom. The overall style is technical and architectural.

65

ANS

1959-2024

SOMMAIRE



1

CONDURIL

4

2

RAPPORT
DE GESTION

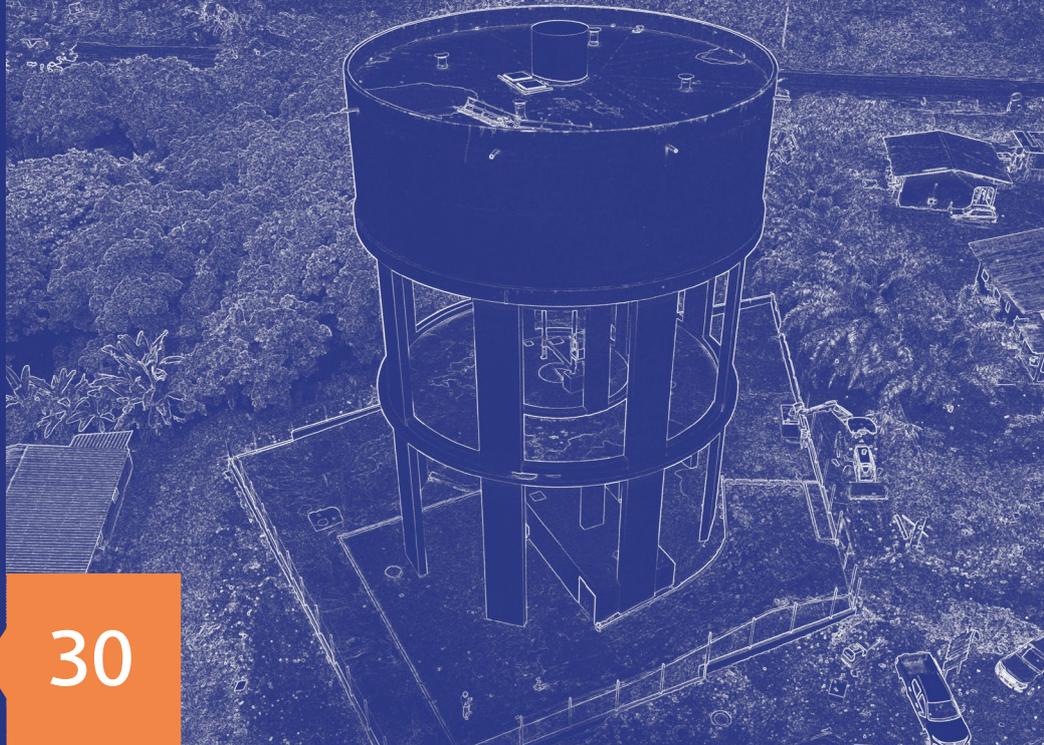


12

3

ÉTATS
FINANCIERS ET
ANNEXE

30



4

RAPPORT ET AVIS
DU CONSEIL DE
SURVEILLANCE

88



5

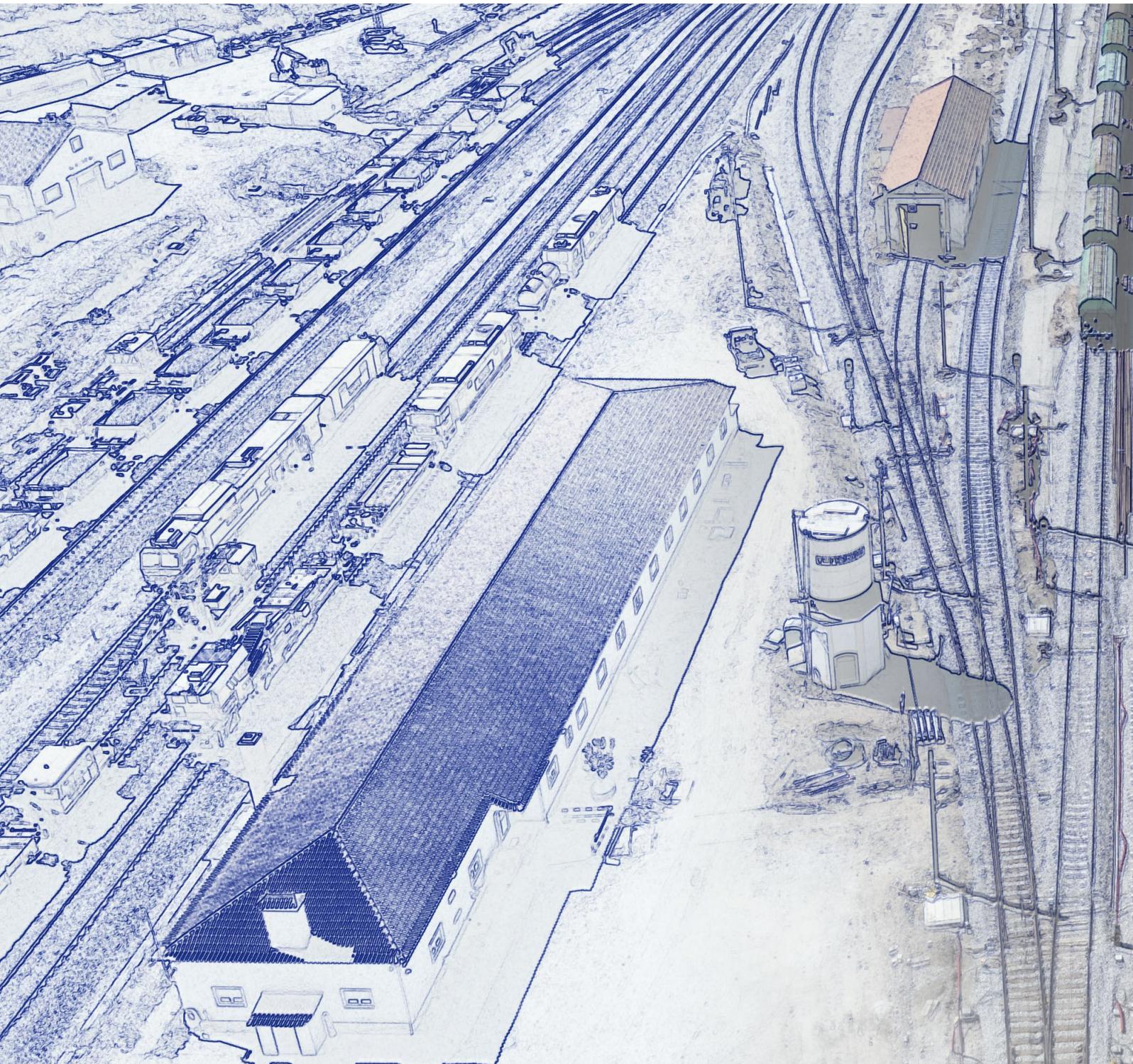
CERTIFICATION
LÉGALE DES
COMPTES

92



1

CONDURIL





PORTUGAL

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Benedita Amorim Martins
Présidente du Conseil d'administration

Chers actionnaires et parties prenantes,

L'année 2024 a apporté de nombreux défis à Conduril, tant sur le marché national qu'international.

Au Portugal, bien que l'on ait constaté une augmentation du lancement de marchés publics, ceux-ci continuent d'être publiés sur des bases inadéquates par rapport à la réalité, ce qui ne nous a pas permis de remporter le nombre de chantiers souhaité.

Cette situation, combinée à la fin de chantiers emblématiques, a entraîné une diminution du chiffre d'affaires, ce qui nous a contraints à redimensionner notre structure afin d'améliorer l'efficacité de nos opérations.

Par l'intermédiaire du consortium portugais LusoLav, nous avons participé aux appels d'offres pour la Ligne ferroviaire à grande vitesse, où nous étions les seuls soumissionnaires. Le consortium LusoLav s'est vu attribuer le premier tronçon entre Porto et Oiã et nous espérons que les travaux débuteront en 2026.

En 2024, nous avons remporté deux projets qui contribueront à un monde meilleur et plus durable : un parc éolien pour Iberdrola, ainsi que la construction d'une unité de production de biocarburants, un projet HVO pour Galp.

En Afrique, l'année a été une fois de plus marquée par l'instabilité et les conflits armés, ce qui a retardé le démarrage de certains projets et freiné le lancement de nouveaux chantiers. Cependant, notre stratégie d'intervention nous a permis de constituer un important portefeuille de travaux bénéficiant de financements

« Je remercie tous les employés, clients, fournisseurs, institutions bancaires et autres parties prenantes, pour la collaboration et la coopération dont ils ont fait preuve envers Conduril tout au long de son existence, et en particulier au cours de cette dernière année. »

internationaux, ce qui nous permettra de renforcer notre position sur ce marché. Nous avons bon espoir que les financements internationaux de nos projets deviennent opérationnels très prochainement, ce qui nous laisse entrevoir une forte croissance du chiffre d'affaires en Afrique au cours des deux prochaines années.

Au cours de l'année 2024, Conduril a poursuivi sa trajectoire en matière de durabilité, en publiant son premier rapport sur l'empreinte carbone, couvrant toutes les zones géographiques du Groupe Conduril. Ce travail permettra de suivre l'évolution de notre impact environnemental et de guider les actions nécessaires pour atteindre l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre fixé pour 2030.

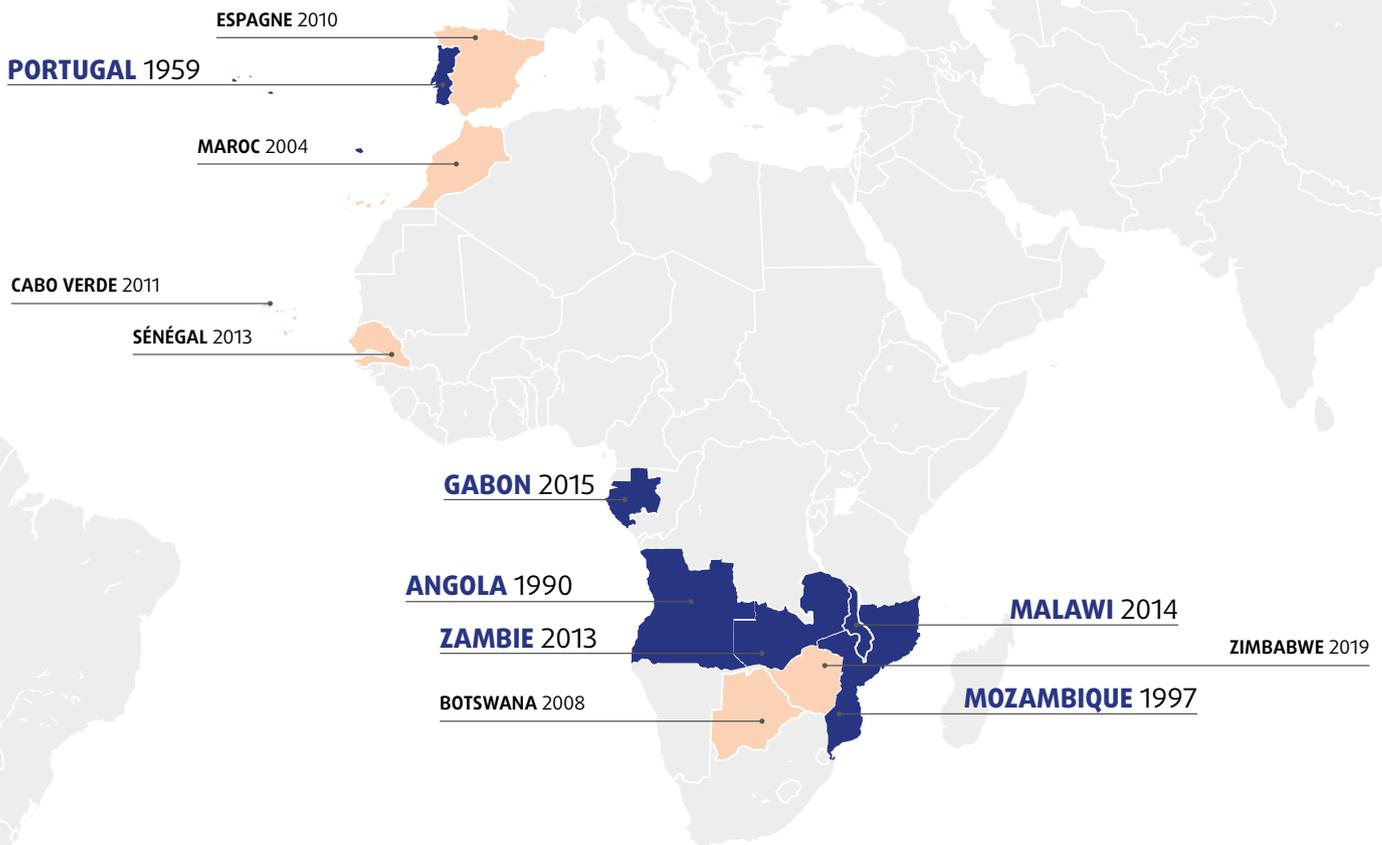
Nous avons également renforcé l'alignement de nos pratiques avec les piliers ESG, en publiant nos politiques de Diversité, d'Équité et d'Inclusion, ainsi que celle d'Achats responsables qui reflètent les normes éthiques et environnementales qui guident notre action.

Dans le cadre de notre responsabilité sociale, et en partenariat avec la Faculté d'Ingénierie de l'Université de Porto, nous avons créé les bourses Conduril - Engenheiro Amorim Martins.

Pour 2025, nous restons déterminés à mettre en œuvre notre Politique de Responsabilité Sociale des Entreprises. Parmi les actions phares, nous soulignons la préparation du rapport de durabilité en conformité avec la directive CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*), ce qui ainsi renforcé la transparence et la confiance dans nos processus de communication avec l'ensemble des parties prenantes.

Avec une histoire de 65 ans consacrée au génie civil, Conduril - Engenharia, S.A. (ci-après dénommée Conduril), dénomination qu'elle adopte depuis 2011, a été fondée en 1959 en tant que société à responsabilité limitée, avant d'être transformée en société anonyme en 1976. En 1970, un changement important dans sa structure de l'actionnariat a eu lieu et a influencé son destin jusqu'à aujourd'hui. Ses actions sont admises à la négociation en bourse depuis 1990, et elle est actuellement cotée sur le marché non réglementé Euronext Access.

Le siège de Conduril est situé à Valongo, au Portugal, d'où elle a amorcé son processus d'internationalisation :



Au cours de ce long parcours, l'entreprise a participé à des centaines de projets, fondés sur ses principes et valeurs, en respectant les meilleurs standards de qualité et les spécifications requises, afin de garantir la satisfaction de ses clients et autres parties prenantes.

Le modèle de gouvernance de Conduril repose sur des principes largement diffusés en son sein, qui caractérisent et régissent son action, tout en assurant sa pérennité, en n'oubliant jamais que « Nous devons être l'une des meilleures entreprises d'ingénierie, à la fois la plus compétitive et la plus humaine. Tel est, individuellement et collectivement, notre ENGAGEMENT et notre MISSION. »

(Structure organisationnelle, février 2018).

À cette fin, sa stratégie d'entreprise repose sur les piliers suivants :

Vision

Conduril développe toute son activité dans le domaine du génie civil et son objectif principal, que ce soit en termes techniques ou économiques, est d'être (et d'être reconnue par le marché en tant que telle) l'une des meilleures entreprises portugaises d'ingénierie tout en ayant en simultané les caractéristiques suivantes :

- Être une grande entreprise à l'échelle nationale sur le plan technique et économique, capable de répondre à tout chantier de génie civil, aussi bien au Portugal qu'à l'étranger.
- Être, en termes de nombre total de personnes en activité, au niveau national, une entreprise de taille moyenne, flexible, capable de répondre aux différentes demandes du marché et dotée d'une grande capacité technique capable, avant toute chose, de constituer une base solide pour soutenir ses activités à l'étranger.

Mission

Notre mission est de créer une richesse durable pour nos actionnaires et la durabilité des meilleures conditions de travail pour nos collaborateurs, ainsi que leur satisfaction, en tant que premier vecteur de notre responsabilité sociale.

Valeurs

Nous pensons que nous ne pouvons créer de la valeur et de la richesse, c'est-à-dire gagner, que de la bonne manière : avec franchise, confiance et responsabilité fondées sur une culture de l'intégrité, synonyme d'honnêteté, de transparence, de justice et d'un strict respect des règles et des règlements. Ce sont nos valeurs et les fondements de tous nos principes.

ORGANES SOCIAUX

Bureau de l'Assemblée générale

Crisóstomo Aquino de Barros (président)
Amadeu Augusto Vinhas
Filipa Bastos Pinho Ferreira Lemos

Conseil d'administration

Maria Benedita Andrade de Amorim Martins (présidente)
Maria Luísa Andrade Amorim Martins Mendes
(vice-présidente)
António Emanuel Lemos Catarino
Jorge Lúcio Teixeira de Castro
Miguel José Alves Montenegro de Andrade
Nélson José de Sousa
Ricardo Nuno de Araújo Abreu Vaz Guimarães

Conseil de surveillance

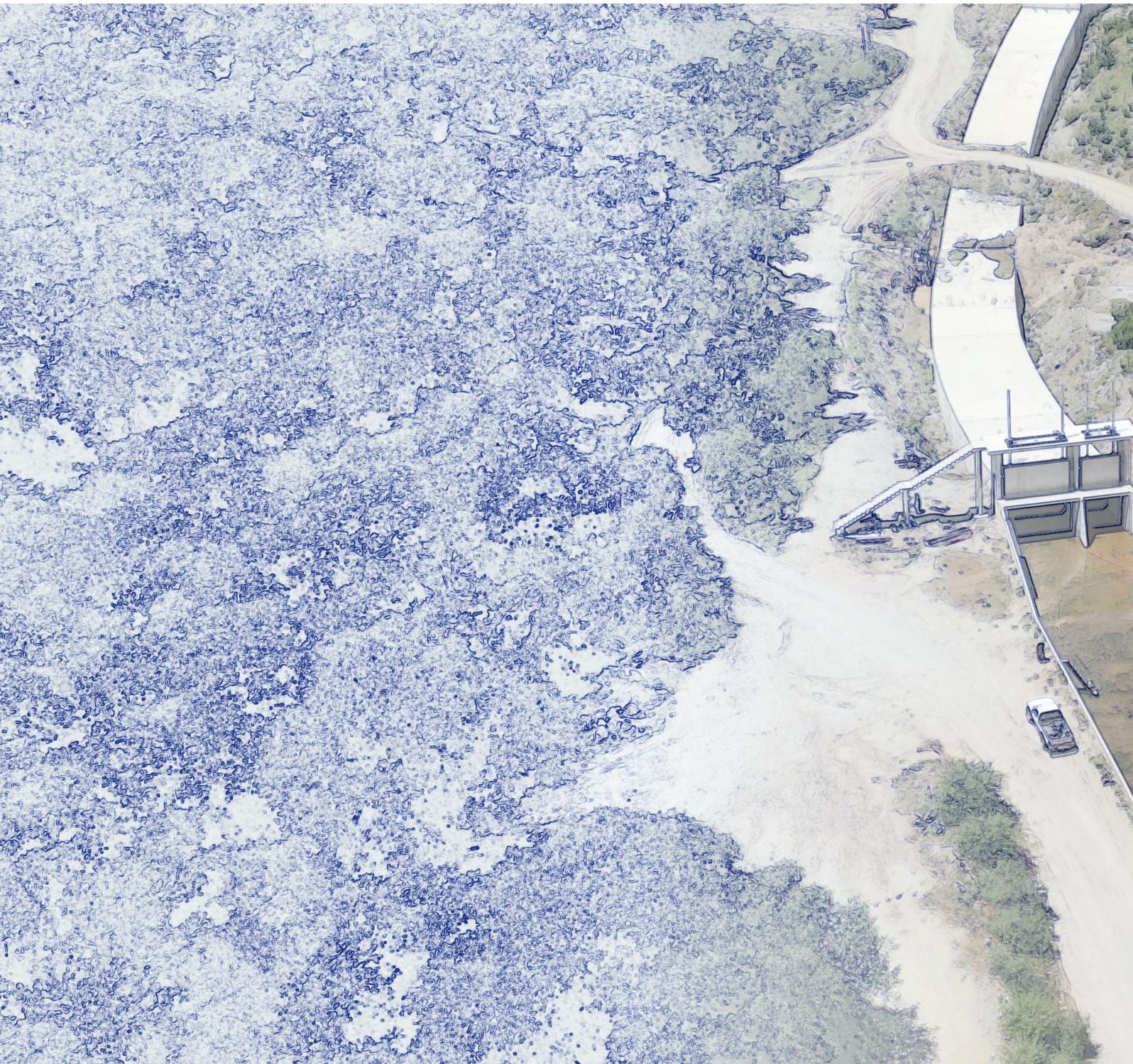
Maria Helena Maio Ferreira de Vasconcelos (présidente)
Deolinda Paula Baptista Nunes
Jorge Manuel Silva Tavares
João Tiago Barros de Jesus (suppléant)

Cabinet d'audit

Crowe & Associados, SROC, Lda.
Représenté par
Ana Raquel B. L. Esperança Sismeyro
João Miguel Neiva de Oliveira Coelho Pires (suppléant)

2

RAPPORT DE GESTION





MALAWI

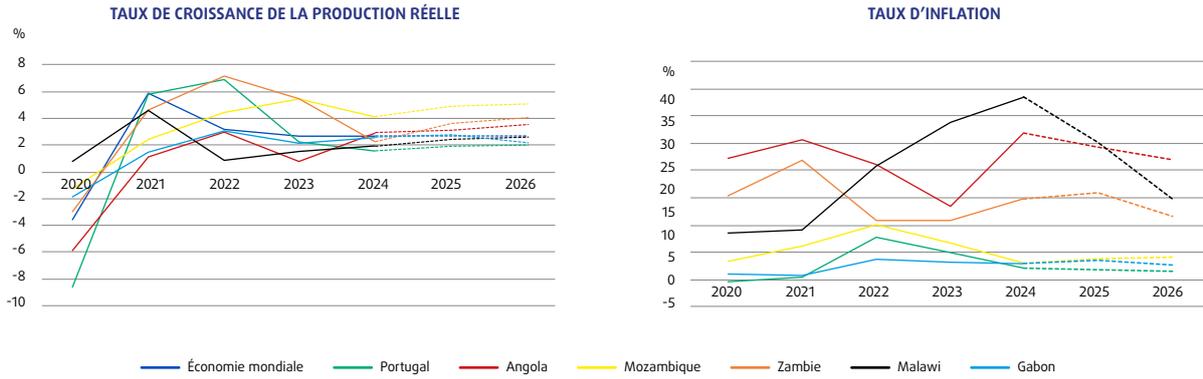
RAPPORT DE GESTION

Conformément aux statuts et dispositions légales applicables, le Conseil d'administration de Conduril - Engenharia, S.A. présente et soumet à l'appréciation de l'Assemblée générale des actionnaires le rapport de gestion, les comptes de la période et les autres documents de reddition des comptes concernant l'exercice de 2024.

1.

L'année 2024 s'annonçait déjà comme une année de défis, dans un contexte macroéconomique encore très prudent et marqué par des rythmes différenciés entre les différentes économies. Cependant, aux défis déjà présents dans le contexte géopolitique international, l'année 2024 a ajouté de nouvelles variables, générant des incertitudes significatives quant au modèle mondial futur.

Selon les dernières estimations des Nations Unies, l'économie mondiale aurait enregistré une croissance réelle de 2,7 %, avec des projections similaires pour la période 2025-26. Les faibles niveaux de croissance de la zone euro – qui dépasseront difficilement les 1 % – contrastent avec les taux plus accentués des économies émergentes – qui avoisineront les 4 %, mais avec de nombreuses disparités entre elles. Malgré tout, la vigueur de cette croissance s'est affaiblie et s'avère insuffisante pour garantir les niveaux de développement souhaités permettant de réduire la pauvreté et de converger vers les niveaux de revenu des économies les plus avancées.

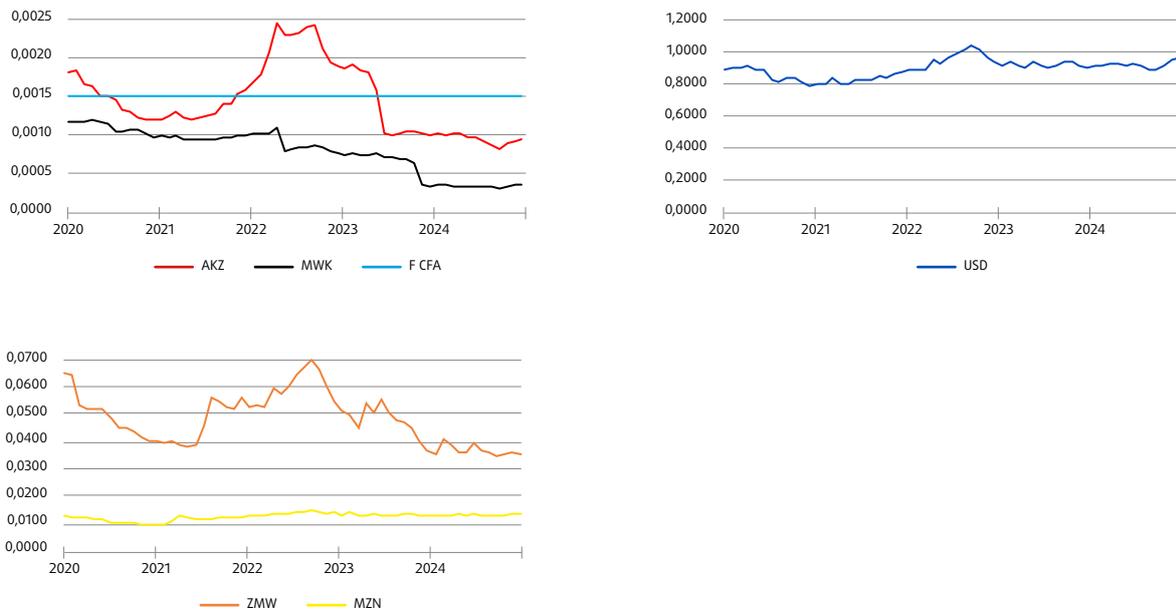


Source : Rapport des Nations Unies sur la situation et les perspectives de l'économie mondiale 2025

Cette réalité est également observée dans les économies où Conduril exerce son activité :

- en 2024, le Portugal, qui a enregistré une croissance de près de 2 %, stimulée par la consommation privée et l'investissement, est parvenu à maîtriser l'inflation autour de l'objectif des 2 %, grâce à une politique monétaire moins restrictive et à un faible taux de chômage (6,5 %), et a obtenu l'approbation du budget de l'État pour 2025, ce qui laissait entrevoir, a priori, une stabilité politique ;
- dans les économies africaines, les augmentations marquées des niveaux des prix ont persisté, avec des impacts sévères sur la dévaluation de leurs monnaies, ce qui accentue les défis dans ces pays fortement endettés, très vulnérables aux phénomènes météorologiques extrêmes, de plus en plus fréquents, limitant l'attraction de nouveaux investissements, retardant la croissance nécessaire et l'augmentation de la productivité.

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE



2.

Le secteur de la construction est fortement influencé par la conjoncture économique, mais est également un acteur clé pour stimuler la croissance économique et le développement durable. Le contexte a donc été différencié selon les différents marchés sur lesquels Conduril est présent.

Au Portugal, le secteur s'est montré résilient et a continué de croître malgré les difficultés liées à la pénurie de main-d'œuvre, à l'évolution des prix des matériaux et des coûts de financement, aux exigences accrues en matière de pratiques de construction plus durables, ainsi qu'à la transformation digitale nécessaire.

L'année 2024 a marqué le lancement des deux premiers appels d'offres d'un projet unique au Portugal : la construction de la nouvelle Ligne ferroviaire à grande vitesse. Ce projet qui fait partie du Plan national d'Investissements 2030 (PNI 2030) vise à améliorer la capacité et la compétitivité ferroviaires, renforcer la connectivité territoriale et promouvoir la décarbonation.

Dans ce contexte, Conduril fait partie du consortium d'entreprises portugaises LusoLav qui a soumis en juillet 2024 et en janvier 2025 les propositions respectives pour les lots A et B de l'Appel d'offres international pour la Concession de la ligne ferroviaire à grande vitesse entre Porto (Campanhã) et Oiã, ainsi qu'entre Oiã et Soure. Dans les deux appels d'offres, ce consortium a été le seul concurrent en raison de l'inadéquation des valeurs de base des appels d'offres. Cette réalité, sur laquelle les entités publiques insistent, repose sur des valeurs d'appel d'offres irréalistes, ce qui oblige les entreprises à déployer des efforts déraisonnables et insoutenables pour garantir leur participation aux projets et aboutit souvent à l'abandon des appels d'offres.

Engagée à contribuer à un développement global plus durable, Conduril s'efforce de participer à des projets qui le favorisent et facilitent la transition vers une économie circulaire. Dans ce cadre, en 2024, Conduril a remporté deux projets importants : une unité de biocarburants de Petrogal qui sera implantée à Sines pour produire du diesel renouvelable (HVO, une alternative à plus faible intensité carbone), ainsi qu'un parc éolien pour Iberdrola.

La réhabilitation de l'emblématique pont Marechal Carmona, premier pont sur le Tage, fait également partie des projets phares remportés en 2024. Conduril continue de développer son pôle d'activité dans la région de Sines et a remporté un autre projet important de réhabilitation des postes d'accostage par lesquels transitent toutes les entrées et sorties des produits manipulés par Galp par voie maritime.

La construction du chantier central de Conduril aux Açores, sur l'île de São Miguel, a été achevée au cours de l'année 2024. Ce chantier est composé de deux hangars pour entrepôt et atelier, ainsi que d'un bâtiment de soutien administratif qui permet également d'héberger 20 personnes. Cette infrastructure revêt une importance particulière dans l'objectif de l'entreprise qui vise à consolider son expansion sur ce marché.

En Afrique, les incertitudes et les doutes qui pèsent sur le marché continuent de retarder le démarrage de nouveaux investissements et ont eu un impact significatif sur l'activité économique du secteur, avec des conséquences sévères sur son évolution. Ce retard est également aggravé par des perturbations dans la chaîne de production, notamment au niveau des matériaux, des matières premières et des équipements.

En effet, le marché africain se caractérise, ces dernières années, par une réduction significative des projets financés de manière externe et/ou interne, en raison de la difficulté pour les pays à obtenir des fonds permettant de couvrir les coûts liés à la transformation des infrastructures qu'ils souhaitent réaliser. Par conséquent, la compétition est de plus en plus forte entre les entreprises (surtout étrangères), ce qui entraîne une chute sévère des prix à la suite de la réduction des marges, voire même des sacrifices au niveau des coûts.

Face à une concurrence féroce, parfois marquée par des signes de déloyauté économique – souvent tolérée par l'Union européenne en tant qu'entité financeuse – Conduril concentre son attention sur des projets dans les segments où elle peut être la plus compétitive et rentable, tout en garantissant la liquidité nécessaire. Cette stratégie s'est avérée efficace puisqu'elle a permis de constituer un important portefeuille de projets financés à l'international, ce qui permettra de renforcer sa position.

En Angola, malgré les contraintes rencontrées sur ce marché, Conduril a obtenu un ensemble important de nouveaux projets, dont le démarrage des travaux reste néanmoins conditionné par des situations indépendantes de sa volonté, mais que l'on espère voir débloquées au cours de l'année 2025 :

- Barrage de Chicomba – financé par la ligne de crédit entre l'Angola et le Portugal signée au cours de l'année 2024 dont les conditions préalables sont en cours de finalisation ;
- Fourniture et montage de 186 ponts métalliques Acrow dans les 21 provinces d'Angola – financés par le gouvernement américain via l'EXIM Bank, dont le contrat a été signé en 2024, dont les conditions préalables sont également en cours de finalisation ;
- Construction du réseau d'adduction d'eau dans la région agropastorale de Porto Amboim – dont le contrat de financement devrait être signé en 2025 ;
- Construction d'une route de 105 km dans la province de Bengo – dont le contrat de financement devrait être signé en 2025 ;
- Construction des ponts du tronçon Quibala-Gabela – dont le contrat de financement devrait être signé en 2025.

Ainsi, l'activité en 2024 a été assurée, avec une certaine croissance par rapport à 2023, grâce à plusieurs travaux d'urgence, dont certains se prolongeront en 2025. Le nouveau siège à Luanda a été achevé en 2024 et est pleinement opérationnel ; en plus de ses fonctions de bureaux et d'hébergement, il est également adapté pour des événements et des formations.

À la stagnation économique qui frappait déjà le Mozambique, conséquence du terrorisme installé dans le nord du pays ayant paralysé le projet de gaz naturel en cours, s'est ajoutée, au dernier trimestre 2024, suite aux élections présidentielles, une atmosphère d'instabilité, de destruction et de désobéissance civile qui a entravé la poursuite programmée des travaux des chantiers de Conduril financés par l'Union européenne.

En Zambie, l'entrée du Fonds monétaire international a donné confiance et un nouvel élan aux marchés et aux investisseurs. En 2024 un nouveau projet, financé par la Banque mondiale, a été obtenu, ce qui permettra à Conduril de se maintenir sur ce marché dans les années à venir.

Le Millennium Challenge Account Malawi II, un programme quinquennal promu par le gouvernement des États-Unis, d'un montant de 350 millions de dollars, visant à réduire la pauvreté et à stimuler la croissance économique du pays, est entré en vigueur en 2024. Conduril ambitionne de remporter certains appels d'offres dans ce cadre afin d'élargir son portefeuille sur ce marché.

Au Gabon, le chantier en cours, relatif à l'approvisionnement en eau à Libreville, est en phase de finalisation. Aucun nouveau projet n'est envisagé à court terme et la poursuite des activités sur ce marché est en cours d'évaluation.

3.

En 65 ans d'existence, Conduril peut s'enorgueillir de la solidité de ses indicateurs économiques et financiers qui lui ont permis de disposer de la capacité nécessaire pour faire face aux situations les plus adverses. Cependant, l'année 2024 a été particulièrement difficile et, pour la première fois, la rentabilité a été significativement affectée.

INDICATEURS	2024	2023	2022
Actif (€)	372 791 282	364 098 018	387 663 603
Passif (€)	225 891 364	185 337 530	179 705 445
Capitaux propres (€)	146 899 918	178 760 488	207 958 158
Endettement net (€)	66 457 285	24 815 230	991 561
Chiffre d'affaires (€)	111 815 812	168 081 164	202 141 846
VAB (€)	34 496 112	59 363 611	75 480 241
EBE (€)	-12 197 531	13 660 864	26 068 762
Résultat net de l'exercice (€)	-28 403 623	2 260 381	7 238 296
Autonomie financière	39 %	49 %	54 %
Liquidité générale	140 %	180 %	210 %
Ratio de solvabilité	65 %	96 %	116 %

Les 2 dernières années montrent une tendance à la baisse de la rentabilité, accumulant plusieurs situations circonstancielles et transitoires, sans qu'il ait été possible d'en inverser la tendance en 2024. Malgré la baisse des résultats, qui a eu un impact direct sur les capitaux propres, Conduril continue de présenter des indicateurs financiers solides, témoignant de sa remarquable histoire au cours de laquelle il est inévitable de traverser des cycles plus favorables et d'autres moins. Cependant, ce ne sont pas les périodes d'adversité qui définissent l'entreprise, mais bien les stratégies adoptées et la résilience démontrée pour les surmonter.

Pour une meilleure compréhension, les principales situations qui y ont contribué, ainsi que certaines des actions déjà en cours pour les dépasser, sont énumérées ci-dessous :

- > Au Portugal, la fin des deux projets phares réalisés ces dernières années (le barrage et la centrale hydroélectrique de l'Alto Tâmega ainsi que la 3^e phase de l'agrandissement de la jetée Est du Port de Sines) a entraîné une baisse significative du chiffre d'affaires,

laquelle, combinée aux contraintes des travaux ferroviaires, a été déterminante dans cet impact ;

- > La société IP - Infraestruturas de Portugal, S.A. (IP), maître d'ouvrage des contrats de modernisation de la ligne de la Beira Alta, tronçon Celorico-Guarda, et de modernisation de la ligne de la Beira Alta, tronçon Cerdeira-Vilar Formoso, a fait preuve d'un manque de coopération incompréhensible dans la résolution des problèmes, ce qui a eu un impact très négatif sur la rentabilité de ces travaux.

De manière plus détaillée, nous présentons ci-après les principaux facteurs responsables du développement défavorable de ces deux chantiers.

A - CHANTIER DE MODERNISATION DE LA LIGNE DE LA BEIRA ALTA, TRONÇON CELORICO-GUARDA :

- les modifications constantes, les incompatibilités et les incertitudes du projet d'exécution ont provoqué des retards et des pertes de rendement, entraînant une sous-productivité des moyens mobilisés et contribuant à une extension anormale du délai nécessaire à l'exécution du chantier – le délai final du chantier a été supérieur d'environ 70 % au délai initial.
- les travaux liés au drainage se sont déroulés dans des conditions beaucoup plus difficiles que celles prévues dans le projet d'exécution, notamment en raison de la surface disponible pour la réalisation des activités, des accès insuffisants et d'une réalité géologique et géotechnique plus agressive ;
- concernant les travaux de terrassement, l'absence de matériau présentant les caractéristiques de sous-ballast prévu selon le cahier des charges et le projet d'exécution, nécessaire à la réalisation du traitement de la plateforme dans la zone du chantier a été constaté. Cela a entraîné une augmentation significative des coûts pour la fourniture de ce matériau sur le chantier ;
- l'exécution des travaux de stabilisation des talus et des clôtures suppose l'utilisation de matériaux principalement dérivés de l'acier/métal. La forte augmentation des prix de cette matière première, accentuée par la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine, a entraîné une hausse considérable des coûts ;
- le chantier se trouvait à son pic de production, avec toutes les activités en cours sur l'ensemble de la zone, mais a été sévèrement affecté par des hivers rigoureux, caractérisés par une pluviométrie anormalement élevée et continue, une situation ayant causé d'importants dégâts aux travaux déjà réalisés qui ont dû être refaits.
- L'accélération demandée par IP pour la finalisation des travaux de voie à la fin de l'année 2023, qui a entraîné un renforcement des moyens pour leur réalisation, une modification du plan de travail et du mode d'exécution de certaines activités, a eu pour effet direct une augmentation des coûts.

Face aux contraintes mentionnées ci-dessus, Conduril a demandé à IP un rééquilibrage financier du contrat. Les négociations durent depuis plusieurs mois et, malgré les difficultés rencontrées pour faire comprendre la légitimité des revendications de Conduril, l'entreprise reste convaincue qu'elle sera indemnisée de ses pertes.

Ce chantier est désormais achevé et en phase de réception provisoire et malgré l'attitude de l'IP, Conduril a toujours adopté une posture constructive et coopérative, ce qui a permis, le 22 novembre 2024, d'inaugurer la ligne de la Beira Alta en présence de Son Excellence, le ministre des Infrastructures et du Logement. Depuis cette date, ce tronçon de la voie est ouvert et en fonctionnement.

B - TRAVAUX DE MODERNISATION DE LA LIGNE DE LA BEIRA ALTA, TRONÇON CERDEIRA-VILAR FORMOSO :

- retard dans l'obtention de la licence pour l'abattage des arbres : 50 000 arbres ont été identifiés sur les parcelles nécessaires à l'exécution des travaux de l'ouvrage (tant dans le DPF – Domaine public ferroviaire – que sur les parcelles extérieures au DPF), dont 20 000 sont des arbres protégés (chênes-lièges et chênes verts), ce qui a fortement conditionné les travaux ;
- délai dans l'expropriation des parcelles situées dans le DPF ;



PORTUGAL

- retards dans la mise à disposition des parcelles nécessaires à la réalisation des travaux, avec des remises partielles : la première remise partielle du chantier a eu lieu 2,5 mois après la date limite prévue dans le cahier des charges et la deuxième près de 4 mois après cette même date limite. L'impossibilité d'accéder à ces chantiers a constitué un obstacle majeur à l'avancement et au démarrage des activités prévues dans le plan de travail, entraînant l'immobilisation totale ou partielle de nombreux moyens (équipements et main-d'œuvre), avec des pertes de productivité considérables ;
- modifications du projet et indéfinition des travaux ;
- réalité géologique et géotechnique beaucoup plus agressive comparée au projet d'exécution ;

- cette ligne ferroviaire étant en exploitation, une grande partie des travaux doit obligatoirement être réalisée pendant les périodes d'interdiction d'exploitation, c'est-à-dire aux horaires définis par IP où la circulation des convois ferroviaires destinés au transport de passagers et de marchandises est restreinte. Tout au long de l'exécution du chantier, en raison de nombreuses vicissitudes, ces périodes ont souvent été inférieures à celles initialement prévues, ce qui s'est traduit par un coût plus élevé lié aux ressources directes (sous-productivité) ainsi qu'à une plus longue présence des moyens indirects sur le chantier (délai) ;
- le délai final des travaux a été supérieur de près de 100 % au délai initial.

Dans ce contexte, la perturbation du phasage linéaire prévu lors de la phase d'appel d'offres a obligé à disperser les ressources, à réduire la taille des fronts de travail et à multiplier les microphases dans le processus de construction de l'ouvrage. Cela a provoqué une forte baisse de productivité par rapport aux rendements normaux et attendus et s'est traduit par une plus longue présence sur le chantier des moyens de production affectés aux travaux et, par conséquent, par une diminution de la rentabilité du chantier.

Conduril a donc demandé un rééquilibrage financier, mais le maître d'ouvrage n'a accepté qu'une partie du montant réclamé, ce qui a contraint l'entreprise à saisir le Tribunal administratif, une action qui est en cours et qui permet de se rendre compte du temps qu'il faut à la justice portugaise pour résoudre ce type d'affaires. En plus de l'action judiciaire mentionnée, les négociations avec IP se poursuivent afin d'obtenir le remboursement des autres préjudices. Si cela ne se produit pas, Conduril sera contrainte d'engager une nouvelle action en justice.

- > Un autre chantier ayant contribué aux résultats présentés est celui de la construction civile de l'unité de biocarburants pour la production de diesel renouvelable (HVO), intégrée dans le plus grand projet de Galp au Portugal. La spécificité et l'ampleur de cet investissement ont entraîné de nombreuses modifications successives du projet initial. De plus, son importance stratégique impose un renforcement des mesures de sécurité, déjà extrêmement strictes dans un environnement de raffinerie, remettant constamment en cause tout plan possible. À cela s'ajoute un retard important dans l'accès aux zones d'exécution des travaux, lesquelles ont été mises à disposition de manière progressive et tardive, ce qui a eu un impact inévitable et négatif sur leur rentabilité. Même les procédures les plus simples, comme la simple circulation des personnes et des équipements sur le chantier, entraînent une bureaucratie inimaginable qui empêche d'atteindre les rendements prévus au budget. Le client, conscient de cette situation, a accepté d'entamer des discussions dans le but de rééquilibrer le projet.
- > Il convient de noter que, par mesure de prudence, les montants faisant l'objet de négociations, découlant des situations évoquées dans les points précédents, ne sont pas pris en compte dans les états financiers.
- > La complexité et l'effort financier requis pour le processus de candidature au projet de Grande vitesse sont très importants. De plus, le décalage temporel avant la récupération des investissements, en cas d'attribution du marché, impose une exigence financière élevée à ce stade. La présence de Conduril au sein du seul consortium d'entreprises ayant soumis une offre pour les lots A et B, avec l'attribution du lot A, témoigne de son engagement à participer à ce projet, malgré les difficultés importantes qu'il comporte.

- > Les grands chantiers remportés en Angola ont nécessité un effort important de mobilisation qui n'a pas encore pu être récupéré en raison de longues procédures bureaucratiques précédant le démarrage effectif des travaux. Quant au Mozambique, comme déjà mentionné ci-dessus, le climat d'instabilité politique et sociale a freiné la progression des travaux programmés, ce qui a eu un impact négatif sur leur rentabilité.
- > En Zambie, une action judiciaire a été engagée en 2024 contre la Road Development Agency afin de recouvrer la dette liée au chantier Nacala Road Corridor Project Phase II, d'un montant d'environ 40 millions d'euros, en suspens depuis plusieurs années. À la suite de cette action, la raison a été donnée à Conduril et un plan de paiement échelonné a été mis en place dès 2024. Au vu des signes concrets observés, la perspective de recouvrement des créances de l'État est envisagée de manière favorable. Toutefois, le plan global de remboursement de la dette n'a pas encore été reçu.
- > Une autre situation qui continue de générer une pression et des contraintes financières intolérables est la procédure d'arbitrage, entamé en 2019 relatif à la participation de Conduril dans la concessionnaire de la sous-concession routière Rotas do Algarve Litoral (RAL) et qui n'est toujours pas résolu. Ce retard est inacceptable, d'autant plus que les travaux de requalification de la N125 sont pleinement en service depuis 2017.

Bien que la sous-concessionnaire ait collaboré aux processus de renégociation initiés par IP, ceux-ci n'ont jamais pu obtenir le visa nécessaire de la Cour des comptes. C'est pourquoi l'action intentée revendique le droit à la résiliation du contrat existant ainsi que l'indemnisation de l'investissement réalisé jusqu'à cette date, d'un montant estimé à 445 millions d'euros).

Dans le cadre de cette procédure d'arbitrage, il a été décidé que la sous-concessionnaire devait assurer les travaux d'exploitation et de maintenance des tronçons concernés, recevant en contrepartie une prestation mensuelle provisoire afin d'éviter sa rupture financière. Toutefois, cette compensation s'est révélée clairement insuffisante et inadaptée face à l'augmentation des prix et au retard dans le prononcé de la décision finale, constituant ainsi une pénalisation supplémentaire.



PORTUGAL

En décembre 2024, RAL a engagé la constitution d'un nouveau tribunal arbitral, après que celui initialement formé en 2019 (présidé à partir de 2024 par un nouveau président) s'est déclaré incompétent pour examiner une nouvelle demande de résiliation soumise par RAL sur la base de nouveaux fondements. Le tribunal arbitral récemment constitué ne devrait pas se déclarer incompétent, puisqu'il a été mis en place précisément pour examiner la question de la résiliation du contrat sur la base de ces nouveaux fondements.

Ainsi, nous continuons d'attendre la conclusion de cette procédure éprouvante, au sujet duquel Conduril conserve une pleine et entière confiance quant à son dénouement favorable.

- > Inévitablement, l'accumulation des situations évoquées a entraîné une augmentation des financements. Grâce à une planification stratégique rigoureuse et à une gestion financière prudente, les efforts engagés pour surmonter et régulariser ces situations permettront le respect scrupuleux des engagements courants assumés. Conduril prévoit ainsi de retrouver prochainement ses niveaux habituels de financement, tout en maintenant pleinement sa stabilité financière.

4.

Conduril maintient son engagement à fournir des constructions répondant et dépassant les attentes de ses clients, en agissant conformément à sa Politique de Qualité, respectant les normes les plus élevées et rigoureuses en matière de qualité, d'exigences du processus de production, des cahiers des charges et de durabilité. Elle adapte ses processus aux caractéristiques spécifiques de chaque projet, en veillant à l'application de toute la législation en vigueur afin de garantir l'excellence des constructions.

Le Système de gestion de la qualité, certifié par l'APCER - Associação Portuguesa de Certificação (Agence portugaise de certification), selon la norme ISO 9001, en Angola, au Mozambique et au Portugal, contribue activement à la fourniture de services de qualité ainsi qu'à la mise à disposition de toutes les informations pertinentes, véridiques et rigoureuses aux clients.

Les laboratoires centraux situés au Portugal et au Mozambique, qui sont accrédités par l'IPAC - Instituto Português de Acreditação (Institut portugais d'accréditation) pour la réalisation de divers tests dans le domaine des sols, des agrégats et des bétons, sont également des moteurs importants du contrôle de qualité des constructions de Conduril. Par leur action, ils garantissent aux clients la compétence technique et l'impartialité dans la réalisation des études et tests, leur présence ayant été renforcée dans le sud du Portugal par la mise en place d'installations fixes dans cette région.

Au Portugal, Conduril détient également la certification du contrôle de la production en usine (marquage CE) pour les composants structuraux des constructions métalliques en acier, ainsi que la certification du contrôle de la production de béton au centre de production de Sines.

La garantie de hauts niveaux de confiance des clients et des partenaires commerciaux passe également par la sauvegarde de la mise en œuvre de hauts standards en matière de sécurité au niveau de l'information. Conduril maintient comme priorité quotidienne la protection et la confidentialité de l'information, garantissant la continuité de la certification de son Système de gestion de la sécurité de l'information, délivrée par l'APCER conformément à la norme ISO 27001.

En 2024, un pas important a été franchi pour promouvoir, approfondir et diffuser la connaissance du secteur de la construction au Portugal, assurant ainsi son évolution équilibrée, avec la création de la Fundação da Construção (Fondation de la construction), dont Conduril est membre fondateur. La Fondation vise à contribuer au développement économique et social du pays, en collaborant à des études, des débats et des propositions pour soutenir la prise de décision politique dans le domaine de la construction.

Conduril assume son engagement en matière de durabilité ainsi que sa responsabilité sociale et environnementale, en générant de la richesse et garantissant le bien-être des citoyens, tout en minimisant les impacts négatifs et en maximisant les impacts positifs de ses activités et produits sur l'environnement et les personnes.

Son Agenda pour la Durabilité 2030 repose sur quatre grands axes :

- Créer une richesse durable fondée sur une culture d'intégrité ;
- Offrir des environnements de travail sûrs et sains et promouvoir le développement personnel et professionnel des employés ;



MOZAMBIQUE

- Promouvoir des pratiques environnementales durables ;
- Agir dans le respect des communautés locales et favoriser leur développement et leur bien-être.

En 2024, elle a publié son premier Rapport Empreinte carbone, honorant ainsi l'un de ses engagements majeurs : la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette connaissance permet l'adoption de pratiques de gestion des émissions, en recourant à l'évolution technologique, allée à la mise en œuvre de stratégies innovantes, favorisant et garantissant une plus grande efficacité énergétique, contribuant ainsi à un avenir plus durable.

Toujours en 2024, elle a élaboré une Politique d'achats responsables visant à renforcer son engagement en faveur de la durabilité tout au long de la chaîne de valeur, reconnaissant que des pratiques responsables sont essentielles à la compétitivité et à l'innovation sur le marché actuel, assurant la transparence dans la relation avec les fournisseurs et établissant des critères pour que ces derniers adoptent des pratiques respectueuses de l'environnement et socialement équitables.

Conduril croit que sa durabilité dépend de la dimension environnementale, raison pour laquelle elle adopte, dans le développement de ses activités, quelle que soit leur taille, nature ou localisation, des mesures qui favorisent le respect et l'équilibre avec l'environnement et les populations, en respectant scrupuleusement les exigences légales et réglementaires en vigueur, ainsi que d'autres exigences des cahiers des charges. Son Système de gestion environnementale, certifié par l'APCER conformément à la norme ISO 14001, en Angola, au Mozambique et au Portugal, constitue un outil essentiel, permettant d'atteindre une confiance accrue de la part des parties prenantes, grâce à l'amélioration continue de sa performance environnementale. C'est également dans ce cadre que l'évaluation et la mesure de nos activités qualifiables d'environnementalement durables sont en cours de mise en œuvre, conformément aux objectifs environnementaux définis par le Règlement Taxonomie de l'Union européenne, qui se traduiront par des indicateurs concrets et mesurables de la contribution de l'entreprise à une économie verte.

Conduril prend très au sérieux son engagement envers la santé et la sécurité de ses employés et a mis en place divers mécanismes pour les gérer et les protéger, formalisés dans la Politique de Santé et de Sécurité et dans la Politique de Responsabilité Sociale des Entreprises. Les politiques de gestion en vigueur prévoient non seulement le respect de la législation, des normes, des règlements et des cahiers des charges applicables à l'activité et les obligations de conformité relatives au Système de Gestion de la Santé et de la Sécurité au Travail, certifié par APCER selon la norme ISO 45001, en Angola, au Mozambique et au Portugal, mais visent également à fournir des conditions de travail sûres et saines pour la prévention des blessures et des affections de la santé des employés, tout en évitant les accidents du travail et l'apparition de maladies professionnelles.

La responsabilité sociale de Conduril se complète également par une préoccupation constante pour le bien-être de ses 2 600 employés, concrétisée par la prise en charge intégrale par l'entreprise des assurances santé et vie ainsi que du fonds de pension, mais aussi par l'encouragement à la formation qui, en 2024, s'est traduit par plus de 31 500 heures de formation.

En 2024, Conduril a attribué 32 bourses d'études pour l'enseignement supérieur afin de soutenir les enfants de ses employés en Angola et au Mozambique, un programme lancé en 2019 et qui a déjà contribué à la formation supérieure de 13 boursiers.

Au cours de cette même année, les bourses Conduril - Engenheiro Amorim Martins ont été créées au Portugal, conformément au règlement établi avec la Faculté d'Ingénierie de l'Université de Porto, les deux premiers étudiants en ayant bénéficié en janvier 2025. Cette initiative renforce l'engagement de Conduril en faveur du développement des talents et de l'ingénierie au Portugal, en offrant aux jeunes non seulement un soutien financier, mais aussi un accompagnement et un contact direct avec la réalité professionnelle.

5.

Le dynamisme et la complexité des nombreuses variables auxquelles le secteur de la construction est confronté peuvent rapidement transformer les incertitudes en obstacles, compromettant non seulement le succès d'un projet, mais aussi la stabilité et la performance de l'entreprise.

Afin de garantir la résilience et la durabilité de ses opérations, Conduril accorde une importance particulière à sa politique de gestion des risques, en intégrant une approche solide et systématique visant à identifier, évaluer et atténuer les impacts, les risques et les opportunités liés à ses activités et à sa chaîne de valeur, susceptibles de compromettre la poursuite de ses objectifs.

Les différentes dimensions du risque – risques financiers et opérationnels, risques environnementaux et sociaux, risques de réputation et de conformité, et plus récemment les cyber-risques – sont évaluées de manière globale, compte tenu de l'interconnexion et de l'imbrication des défis auxquels Conduril est confrontée. Il s'agit d'une gestion proactive et rigoureuse qui, face à l'identification de nouveaux risques, renforce et réajuste immédiatement ces axes dans le cadre de sa gestion intégrée des risques.

6.

L'année 2025 laisse présager une intensification des tensions commerciales et des mesures protectionnistes à grande échelle, ce qui exercera une pression très significative sur l'efficacité du marché et des chaînes d'approvisionnement mondiales déjà mises à rude épreuve au cours des dernières années.

On s'attend à ce que le Portugal parvienne à capitaliser sur ses récents succès économiques et à tirer parti du contexte historique de financement par les fonds européens – à travers l'articulation du PRR avec Portugal 2030 – le secteur de la construction s'affirmant comme un acteur clé de cette relance et du progrès de l'activité économique. Nous espérons que le secteur saura rester impassible face aux blocages politiques qui se profilent.

Par ailleurs, dans plusieurs pays d'Afrique, un certain nombre d'indicateurs macroéconomiques ont récemment redonné confiance à un marché qui en manquait depuis plusieurs années. Nous nous attendons ainsi à être témoins de moments de basculement, laissant entrevoir une trajectoire vers la croissance et la stabilité économique et financière à moyen terme. Cependant, la faiblesse et la dépendance de ces économies, dans un contexte mondial défavorable, peuvent rapidement les précipiter vers de nouvelles dépréciations monétaires, compromettant ainsi tout effort de reprise.

Plus les difficultés sont grandes, plus l'engagement de Conduril à les surmonter avec détermination et résilience est fort. Les difficultés, mises en évidence dans ce rapport, ont nécessité une réflexion interne profonde et globale, englobant non seulement son mode d'action, mais aussi sa structure et son organisation interne.

Pour un meilleur alignement avec la réalité actuelle, une rénovation du parc d'équipements a été initiée – en l'adaptant au type de projets en cours et en cédant certains équipements spécifiques utilisés dans les chantiers achevés – ainsi qu'une restructuration de plusieurs

départements internes. Néanmoins, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle n'a pas été négligée, avec un investissement d'environ 9 millions d'euros dans de nouveaux équipements et actifs.

Le volume de travaux en portefeuille – le plus important jamais enregistré – s'élève à 1 200 millions d'euros. Parmi les travaux mentionnés au point 2, nous soulignons au Portugal la nouvelle Ligne à grande vitesse, tronçon Porto-Oiã, et en Angola les 186 ponts métalliques répartis dans les 21 provinces du pays, un projet qui, en raison de son envergure et de sa dispersion territoriale, a nécessité une planification rigoureuse et anticipée. Son démarrage aura lieu dès réception de l'avancement correspondant, prévu pour avril 2025.

Conduril ressent pleinement la responsabilité qu'elle a assumée en signant le contrat de cette chantier (la plus importante jamais réalisée dans son histoire). Cet engagement, combiné à sa participation active au projet de la Ligne à grande vitesse au Portugal et à sa pleine conscience des défis à venir, la prépare et la rend confiante pour qu'en 2025 elle reprenne la trajectoire de résultats qui l'a toujours caractérisée, et que ses indicateurs économiques et financiers retrouvent leurs niveaux historiquement normaux.

7.

Autres informations :

- a) Conduril détient des succursales en Angola, au Mozambique, à Cabo Verde, en Zambie, au Malawi et au Maroc.
- b) Il n'y a aucune dette envers l'État ou tout autre organisme public, y compris la Sécurité sociale.
- c) Le capital social, composé de 2 000 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 5 euros chacune, est entièrement souscrit et libéré.
- d) Les 200 009 actions propres détenues par l'entreprise n'ont pas fait l'objet de transactions au cours de l'année.
- e) Conformément aux dispositions de l'article 447 du Code portugais des Sociétés commerciales, les valeurs mobilières émises par Conduril - Engenharia, S.A. et détenues par les titulaires des organes sociaux au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

TITULAIRES	ORGANE SOCIAL	NB. D' ACTIONS
Maria Benedita Andrade de Amorim Martins	Conseil d'administration	^(a) 425 651
Maria Luisa Andrade Amorim Martins Mendes	Conseil d'administration	^(b) 310 604
António Emanuel Lemos Catarino	Conseil d'administration	5 857
Jorge Lúcio Teixeira de Castro	Conseil d'administration	55
Ricardo Nuno de Araújo Abreu Vaz Guimarães	Conseil d'administration	22 230

(a) 198 925 actions détenues indirectement par l'intermédiaire de la société contrôlée par celle-ci, Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda.
 (b) 74 696 actions détenues indirectement par l'intermédiaire de la société contrôlée par celle-ci, Quinta do Javali, Lda.

Aucune cessation de titularité de ces valeurs mobilières n'est survenue, les acquisitions suivantes ayant eu lieu au cours de l'année 2024 :

- l'actionnaire Maria Benedita Andrade de Amorim Martins a acquis les actions suivantes :

DATE	PRIX	VOLUME
22/01/2024	21,40 €	1 130 actions
29/01/2024	23,40 €	720 actions
31/01/2024	23,40 €	450 actions
05/02/2024	23,40 €	1 300 actions
12/02/2024	23,40 €	930 actions
27/02/2024	24,40 €	1 000 actions
07/03/2024	26,60 €	640 actions
22/04/2024	27,20 €	880 actions
30/04/2024	27,20 €	2 450 actions
03/05/2024	27,20 €	1 610 actions
14/05/2024	27,00 €	984 actions

- l'actionnaire Maria Luísa Andrade Amorim Martins Mendes a acquis les actions suivantes :

DATE	PRIX	VOLUME
21/03/2024	27,40 €	572 actions
13/05/2024	27,00 €	2 484 actions
14/05/2024	27,00 €	1 016 actions

f) Les affaires ou les opérations entre la société ou toute entité contrôlée par celle-ci et des membres de ses organes d'administration et de surveillance sont inexistantes ou revêtent la nature de transactions sans signification économique particulière pour aucune des parties concernées et sont réalisées dans le cadre de l'activité courante du groupe, dans des conditions normales de marché face à des opérations similaires. Lorsqu'elles existent, celles-ci feront l'objet d'une autorisation par délibération du Conseil d'administration, conformément aux dispositions du Code portugais des Sociétés commerciales.

8.

Le Conseil d'administration propose que le résultat net négatif de l'exercice de 2024, à hauteur de 28 403 623 euros, soit intégralement transféré aux « Résultats reportés ». Il est également proposé que les résultats mentionnés soient couverts par le poste « Autres réserves ».

9.

Le Conseil d'administration exprime sa gratitude et ses remerciements à l'ensemble des employés, clients, fournisseurs, institutions bancaires, organes sociaux et autres parties prenantes qui ont collaboré et contribué à la trajectoire solide de Conduril au long des 65 dernières années.

Ce n'est qu'avec l'engagement et la coopération de tous que Conduril pourra continuer à relever les défis à venir et ainsi poursuivre sur la voie du succès et de la croissance durable.

Fait à Ermesinde, le 8 avril 2025
Le Conseil d'administration

3

ÉTATS FINANCIERS ET ANNEXE





BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

Montants exprimés en EUROS

L'administration,

Le comptable certifié,

	NOTES	2024	2023
ACTIF			
ACTIF NON COURANT			
Immobilisations corporelles	3;7	75 532 058	81 314 447
Immobilisations incorporelles	3;6	5 389 794	5 356 325
Participations financières (méthode de la mise en équivalence)	3;9	4 052 239	4 040 796
Autres immobilisations financières	3;9;18	46 925 108	45 747 409
Actifs d'impôt différé	3;17	1 893 276	1 885 348
Sous-total		133 792 475	138 344 325
ACTIF COURANT			
Stocks	3;10	15 285 020	14 764 261
Clients	3;18	136 013 833	112 304 179
Clients avec une retenue de garantie	3;18	7 929 271	7 737 325
État et autres organismes publics	20	14 140 639	19 183 033
Autres comptes débiteurs	3;20	56 304 655	47 001 557
Charges constatées d'avance	3;20	925 484	819 431
Actifs financiers détenus à des fins de négociation	3;18	-	2 633 217
Encaisse et dépôts en banque	3;4	8 399 904	21 310 691
Sous-total		238 998 806	225 753 693
TOTAL DE L'ACTIF		372 791 281	364 098 018
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital souscrit	18	10 000 000	10 000 000
Actions propres	3;18	(5 220 000)	(5 220 000)
Réserves légales	18	2 094 492	2 094 492
Autres réserves		216 637 696	215 277 311
Résultats reportés		530 151	374 580
Écarts de réévaluation		2 392 589	2 514 769
Ajustements / Autres variations des capitaux propres		(51 131 388)	(48 541 045)
Sous-total		175 303 540	176 500 107
Résultat net de l'exercice		(28 403 623)	2 260 381
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	3	146 899 917	178 760 488
PASSIF			
PASSIF NON COURANT			
Provisions	3;13	14 028 542	12 934 982
Financements obtenus	3;8;18	38 174 091	45 314 696
Passifs d'impôt différé	3;17	2 601 257	1 629 725
Sous-total		54 803 890	59 879 403
PASSIF COURANT			
Fournisseurs	3	45 625 069	47 103 943
Avances de clients	3	31 327 500	17 846 402
État et autres organismes publics	20	5 426 042	11 754 566
Financements obtenus	3;8;18	67 044 846	32 468 084
Autres comptes créditeurs	3;20	16 634 785	11 233 604
Produits constatés d'avance	3;11;20	5 029 232	5 051 528
Sous-total		171 087 474	125 458 127
TOTAL DU PASSIF		225 891 364	185 337 530
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		372 791 281	364 098 018

L'annexe fait partie intégrante du bilan individuel au 31 décembre 2024.

COMPTE INDIVIDUEL DE RÉSULTAT PAR NATURE

AU 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

Montants exprimés en EUROS

L'administration,

Le comptable certifié,

PRODUITS ET CHARGES	NOTES	2024	2023
Ventes et services fournis	3;12;20;21	111 815 812	168 081 164
Gains / pertes affectés aux filiales, sociétés associées ou coentreprises	3;9	(114 798)	646 312
Variation des stocks de la production	3;10	-	-
Travaux au sein de l'entreprise	3	353 244	304 087
Coût des marchandises vendues et des matières consommées	10	(29 277 499)	(44 142 595)
Fournitures et services extérieurs	20	(51 753 141)	(75 063 372)
Frais de personnel	3;19;20	(46 693 644)	(45 702 746)
Dépréciation de stocks (pertes / reprises)	3;10	(13 873)	27 473
Dépréciation de créances à recevoir (pertes / reprises)	3;18	(38 210)	-
Provisions (augmentations / diminutions)	3;13	(596 148)	1 721 535
Autres revenus	14;20	13 045 687	15 255 089
Autres charges	14;20	(9 573 268)	(5 717 074)
Résultat avant dépréciations, charges de financement et impôts		(12 845 838)	15 409 873
Charges / reprises de dépréciation et d'amortissement	3;6;7	(6 735 606)	(6 807 249)
Résultat d'exploitation (avant charges de financement et impôts)		(19 581 444)	8 602 624
Intérêts et charges assimilées supportées	3;20	(5 681 512)	(5 025 835)
Résultat avant impôts		(25 262 956)	3 576 789
Impôt sur les bénéfices de l'exercice	3;17	(3 140 667)	(1 316 409)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		(28 403 623)	2 260 381
Résultat des activités discontinues (net d'impôts) y compris dans le résultat net de l'exercice		-	-
RÉSULTAT NET POUR L'EXERCICE ATTRIBUABLE :			
Détenteurs de capitaux de la société mère		(28 403 623)	2 260 381
Participations ne donnant pas le contrôle			
Sous-total		(28 403 623)	2 260 381
RÉSULTAT PAR ACTION NON DILUÉ		(15,78)	1,26

L'annexe fait partie intégrante du compte individuel de résultat au 31 décembre 2024.

TABLEAU INDIVIDUEL DES FLUX DE TRÉSORERIE

AU 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023

Montants exprimés en EUROS

L'administration,

Le comptable certifié,

POSTES	NOTES	2024	2023
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Encaissements clients		97 004 788	132 487 367
Règlements fournisseurs		(100 605 514)	(126 386 443)
Rémunérations du personnel		(42 758 326)	(41 302 674)
Trésorerie générée par les opérations		(46 359 052)	(35 201 749)
Impôt sur les bénéfices payé / perçu		250 930	(571 187)
Autres encaissements / décaissements		9 710 671	19 857 846
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (1)		(36 397 451)	(15 915 090)
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
DÉCAISSEMENTS CONCERNANT :			
Immobilisations corporelles		(85 427)	(1 227 856)
Immobilisations incorporelles		(395 046)	-
Immobilisations financières		(109 643)	(20 072)
Autres actifs		-	(8 542 334)
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE :			
Immobilisations corporelles		4 580 044	738 000
Immobilisations financières		71 177	26 920
Autres actifs		2 491 082	19 430 393
Intérêts et produits assimilés		2 618 099	3 822 566
Dividendes		129 995	393 687
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (2)		9 300 281	14 621 304
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE :			
Financements obtenus		245 350 114	175 449 104
Libération de capital et d'autres instruments de capitaux propres		-	-
Autres opérations de financement		-	-
DÉCAISSEMENTS CONCERNANT :			
Financements obtenus		(218 061 759)	(154 703 071)
Financements <i>leasings</i>		(6 235 245)	(9 781 206)
Intérêts et charges assimilées		(4 956 589)	(3 555 553)
Dividendes		(899 996)	(1 620 000)
Réductions de capital et d'autres instruments de capitaux propres		-	-
Autres opérations de financement		-	-
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (3)		15 196 525	5 789 275
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie (1 + 2 + 3)		(11 900 645)	4 495 488
Effets advenant des différences de change		(1 010 142)	(8 199 968)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		21 310 691	25 015 171
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	4	8 399 904	21 310 691

L'annexe fait partie intégrante du tableau individuel des flux de trésorerie au 31 décembre 2024.

ÉTAT INDIVIDUEL DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Montants exprimés en EUROS

CAPITAUX PROPRES ATTRIBUÉS AUX DÉTENTEURS DE CAPITAUX DE LA SOCIÉTÉ MÈRE											
NOTES	CAPITAL SOUSCRIT	ACTIONS PROPRIÉTAIRES	RÉSERVES LÉGALES	AUTRES RÉSERVES	RÉSULTATS REPORTÉS	ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	AJUSTEMENTS / AUTRES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	TOTAL	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRIÉTAIRES
SITUATION AU 1 ^{ER} JANVIER 2024	10 000 000	(5 220 000)	2 094 492	215 277 311	374 580	2 514 769	(48 541 045)	2 260 381	178 760 488	-	178 760 488
Affectation du résultat de l'exercice				2 260 381				(2 260 381)	-		-
Situation au 1 ^{er} janvier 2024 suite à l'affectation du résultat	10 000 000	(5 220 000)	2 094 492	217 537 692	374 580	2 514 769	(48 541 045)	-	178 760 488	-	178 760 488
VARIATIONS AU COURS DE L'EXERCICE :											
Écarts de conversion des états financiers					235 306	(235 306)			917 896		917 896
Libération d'écarts de réévaluation					(79 128)	113 126			-		-
Ajustements d'impôt différé									33 998		33 998
Application de la méthode de la mise en équivalence									(614 840)		(614 840)
Réévaluations de régimes à prestations définies postérieures à l'emploi									(2 837 715)		(2 837 715)
Autres variations comptabilisées dans les capitaux propres					(607)				(56 291)		(56 291)
Résultat net de l'exercice					155 571	(122 180)	(2 590 343)	-	(2 556 952)	-	(2 556 952)
RÉSULTAT GLOBAL								(28 403 623)	(28 403 623)		(28 403 623)
OPÉRATIONS AVEC DÉTENTEURS DE CAPITAUX AU COURS DE L'EXERCICE											
Distributions				(899 996)					(899 996)		(899 996)
				(899 996)					(899 996)		(899 996)
SITUATION À LA FIN DÉCEMBRE 2024	3	10 000 000	(5 220 000)	2 094 492	216 637 696	530 151	(51 131 388)	(28 403 623)	146 899 917	-	146 899 917

L'annexe fait partie intégrante de l'état individuel des variations des capitaux propres au 31 décembre 2024.

L'administration,

Le comptable certifié,

ÉTAT INDIVIDUEL DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Montants exprimés en EUROS

CAPITAUX PROPRES ATTRIBUÉS AUX DÉTENTEURS DE CAPITAUX DE LA SOCIÉTÉ MÈRE											
NOTES	CAPITAL SOUSCRIT	ACTIONS PROPRES	RÉSERVES LÉGALES	AUTRES RÉSERVES	RÉSULTATS REPORTÉS	ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	AJUSTEMENTS / AUTRES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	TOTAL	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
SITUATION AU 1 ^{ER} JANVIER 2023	9 000 000	(5 220 000)	3 094 492	209 659 015	616 458	2 564 723	(18 994 825)	7 238 296	207 958 159	-	207 958 159
Affectation du résultat de l'exercice				7 238 296				(7 238 296)	-		-
Situation au 1 ^{ER} janvier 2023 suite à l'affectation du résultat	9 000 000	(5 220 000)	3 094 492	216 897 311	616 458	2 564 723	(18 994 825)	-	207 958 159	-	207 958 159
VARIATIONS AU COURS DE L'EXERCICE :											
Écarts de conversion des états financiers					57 914	(57 914)	(26 461 643)		(26 461 643)		(26 461 643)
Libération d'écarts de réévaluation					(7 960)	7 960			-		-
Ajustements d'impôt différé									-		-
Application de la méthode de la mise en équivalence							(4 307 606)		(4 307 606)		(4 307 606)
Réévaluations de régimes à prestations définies postérieures à l'emploi							1 289 740		1 289 740		1 289 740
Autres variations comptabilisées dans les capitaux propres					(291 832)		(66 712)		(358 543)		(358 543)
	-	-	-	-	(241 878)	(49 954)	(29 546 220)	-	(29 838 051)	-	(29 838 051)
Résultat net de l'exercice								2 260 381	2 260 381		2 260 381
RÉSULTAT GLOBAL								2 260 381	(27 577 671)	-	(27 577 671)
OPÉRATIONS AVEC DÉTENTEURS DE CAPITAUX AU COURS DE L'EXERCICE											
Souscriptions de capital	1 000 000		(1 000 000)						(1 620 000)		(1 620 000)
Distributions	1 000 000	-	(1 000 000)	(1 620 000)	-	-	-	-	(1 620 000)	-	(1 620 000)
SITUATION À LA FIN DÉCEMBRE 2023	3	10 000 000	(5 220 000)	2 094 492	215 277 311	374 580	(48 541 045)	2 260 381	178 760 488	-	178 760 488

L'annexe fait partie intégrante de l'état individuel des variations des capitaux propres au 31 décembre 2024.

L'administration,

Le comptable certifié,

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024

1. INTRODUCTION

ACTIVITÉ

Conduril - Engenharia, S.A. (« Conduril » ou « entreprise ») est une société fondée en 1959 et transformée en société anonyme en 1976 ; son siège social est situé Av. Eng.º Duarte Pacheco, 1835, 4445-416 Ermesinde – Valongo qui a pour activité principale les ouvrages de génie civil et tous les travaux en rapport avec ce secteur d'activité.

Le Conseil d'administration considère que ces états financiers donnent une image fidèle des opérations de l'entreprise, ainsi que de sa situation et performance financières et de ses flux de trésorerie.

Le Conseil d'administration continuera à suivre tous les développements associés à la situation économique nationale et internationale, notamment ceux découlant de la guerre en Ukraine et en Palestine. Ces événements ont eu des impacts significatifs sur l'environnement économique actuel, le contexte de forte incertitude restant une perspective claire, notamment en ce qui concerne le fonctionnement normal des chaînes d'approvisionnement de produits, que ce soit au niveau de la disponibilité ou des prix, raison par laquelle il est impossible d'estimer avec une certitude raisonnable l'éventuel impact sur l'activité de l'entreprise.

Les états financiers individuels et consolidés sont déposés au siège de l'entreprise.

Tous les montants mentionnés dans le présent document sont exprimés en euros et arrondis à l'unité.

2. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

2.1. Les états financiers ci-joints ont été préparés suivant le principe de la continuité des opérations, à partir des registres comptables de l'entreprise et conformément aux normes du Système de normalisation comptable, en vertu des lois suivantes :

- Décret-loi n° 158/2009, du 13 juillet, tel que modifié par le décret-loi n° 98/2015, du 2 juin (Système de normalisation comptable) ;
- Arrêté ministériel n° 220/2015, du 24 juillet (Modèles d'états financiers) ;
- Avis n° 8254/2015, du 29 juillet (Structure conceptuelle) ;
- Avis n° 8256/2015, du 29 juillet (Normes comptables et d'information financière) ;
- Arrêté ministériel n° 218/2015, du 23 juillet (Code des comptes) ;
- Avis n° 8258/2015, du 29 juillet (Dispositions interprétatives).

Ces états financiers ne reproduisent que les comptes individuels de l'entreprise, préparés suivant les dispositions légales. Malgré le fait que les immobilisations financières aient été enregistrées selon la méthode de la mise en équivalence, conformément aux principes comptables généralement admis, ces états financiers n'incluent pas l'effet de l'intégration globale au niveau des actifs, des passifs, des produits et des charges. L'entreprise prépare et présente des états financiers consolidés séparément.

2.2. Indication et commentaires concernant les comptes de bilan et les comptes de résultat dont le contenu n'est pas comparable à celui de l'exercice précédent :

Les montants indiqués à des fins comparatives sont comparables et présentés selon le modèle résultant des modifications introduites par les normes légales mentionnées au paragraphe précédent.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables adoptées lors de la préparation des états financiers ci-joints sont les suivantes :

3.1. Bases d'évaluation utilisées lors de la préparation des états financiers

Les états financiers ci-joints ont été préparés suivant le principe de la continuité des opérations, à partir des livres et des registres comptables de l'entreprise, tenus conformément aux Normes comptables et d'information financière (NCRF).

Le Conseil d'administration a évalué la capacité de l'entreprise, de ses filiales et de ses sociétés associées à maintenir leurs opérations, à partir de toutes les informations pertinentes, des faits et des circonstances, de nature financière, commerciale ou autre, incluant des événements survenus après la date de référence des états financiers, disponibles sur le futur. Suite à l'évaluation réalisée, le Conseil d'administration a conclu que l'entreprise dispose des ressources appropriées pour maintenir ses activités et qu'il n'y a aucune raison de les faire cesser à court terme, l'utilisation du principe de la continuité des opérations étant considérée appropriée pour la préparation des états financiers.

A) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles, qui concernent essentiellement les droits de superficie et les logiciels, sont enregistrés à leur coût d'acquisition, diminué d'éventuelles pertes de valeur et amortissements cumulés. Ces actifs sont amortis à partir du moment où les actifs sous-jacents sont achevés ou en cours d'utilisation, suivant la méthode linéaire, pour une période de 60 et de 6 ans, respectivement.

Les immobilisations incorporelles ne sont comptabilisées que s'il est probable qu'elles présentent des bénéfices économiques futurs pour l'entreprise, qu'elles soient contrôlables par l'entreprise ou qu'elles puissent être mesurées de façon fiable.

Les coûts de développement dont l'entreprise est capable pour compléter son développement et commencer sa commercialisation et/ou son utilisation, et dont l'actif est susceptible de générer de bénéfices économiques futurs, sont capitalisés. Les coûts de développement qui ne respectent pas ces critères sont enregistrés comme des charges de l'exercice au cours duquel ils interviennent.

Les plus-values ou moins-values découlant de la vente ou de la mise au rebut de ces actifs sont déterminées par la différence entre le prix de vente et la valeur comptable nette à la date de la cession / mise au rebut et elles seront enregistrées dans le compte de résultat à leur valeur nette comme « Autres revenus » ou « Autres charges ».

B) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles acquises jusqu'au 1^{er} janvier 2009 sont enregistrées à leur coût effectif, qui correspond au coût d'acquisition ou au coût d'acquisition réévalué, suivant les principes comptables généralement admis au Portugal jusqu'à cette date, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles acquises après cette même date sont enregistrées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et des pertes de valeur cumulées.

Les amortissements sont comptabilisés après la date de début d'utilisation des biens, suivant la méthode linéaire, sur une base annuelle.

Les taux d'amortissement utilisés au cours de cet exercice correspondent aux durées de vies utiles estimées comme suit :

	ANNÉES
Bâtiments et autres constructions	4 - 50
Équipement de base	3 - 30
Matériel de transport	4 - 12
Fournitures administratives	3 - 25
Autres immobilisations corporelles	4 - 20

Les charges concernant l'entretien et la réparation n'augmentant pas la durée de vie utile de ces immobilisations corporelles sont enregistrées comme des charges de l'exercice au cours duquel elles interviennent. Les charges concernant de réparations et renouvellements majeurs sont incluses dans la valeur comptable de l'actif lorsqu'il en adviendra des bénéfices économiques futurs supplémentaires.

Les immobilisations corporelles en cours représentent des actifs encore en phase de construction ou en transit et sont enregistrées au coût d'acquisition diminué d'éventuelles pertes de valeur. Ces actifs sont amortis dès leur mise en usage.

Les plus-values ou moins-values découlant de la vente ou de la mise au rebut de ces actifs sont déterminées par la différence entre le prix de vente et la valeur comptable nette à la date de la cession / mise au rebut, et elles seront enregistrées dans le compte de résultat à leur valeur nette comme « Autres revenus » ou « Autres charges ».

C) GOODWILL

Le *goodwill* représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables des filiales à la date d'acquisition.

Les différences entre le coût d'acquisition des participations dans des filiales et des sociétés associées et la juste valeur de leurs actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition, si elles sont négatives, sont comptabilisées comme des revenus à la date d'acquisition, après nouvelle confirmation de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables.

À la date de clôture, une évaluation concernant la recouvrabilité de la valeur nette du *goodwill* est faite, une perte de valeur étant comptabilisée dès que la valeur comptable du *goodwill* dépasse sa valeur recouvrable. Le gain ou la perte lors de la cession d'une entité incluent la valeur comptable du *goodwill* relative à cette entité, sauf si l'activité associée à ce *goodwill* continue de générer des bénéfices pour l'entreprise. Les pertes de valeur relatives au *goodwill* ne sont pas reprises.

D) CONTRATS DE LOCATION

La classification des contrats de location en location-financement ou en location simple est faite en fonction de la substance du contrat et non de sa forme. Les contrats de location dans lesquels l'entreprise est locataire sont classés comme des contrats de location-financement s'ils ont pour effet de transférer substantiellement tous les risques

et les avantages inhérents à leur possession, ou comme des contrats de location simple s'ils ont pour effet de ne pas transférer substantiellement tous les risques et avantages inhérents à leur possession.

D'après la méthode financière, le coût de l'actif est enregistré comme un actif, la responsabilité correspondante est enregistrée dans le passif, dans le poste « Financements obtenus », et les intérêts compris dans le montant des loyers et la réintégration de l'actif sont enregistrés comme des charges dans le compte de résultat de l'exercice concerné.

Dans les contrats de location simple, les loyers restant à payer sont comptabilisés comme des charges dans le compte de résultat, sur une base linéaire, au cours de l'exercice du contrat de location.

E) IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières dans des filiales, sociétés associées et entités contrôlées conjointement sont enregistrées selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations sont comptabilisées initialement au coût d'acquisition, majoré ou diminué à la valeur proportionnelle de la participation dans les capitaux propres de ces sociétés, reporté à la date d'acquisition ou de la première application de la méthode de la mise en équivalence.

D'après la méthode de la mise en équivalence, les participations financières sont ajustées chaque année par la valeur correspondant à la participation dans le résultat net des filiales et des sociétés associées en contrepartie de revenus ou de charges de l'exercice. Les participations sont encore ajustées par la valeur correspondant à la participation dans d'autres variations des capitaux propres de ces sociétés, en contrepartie du poste « Ajustements d'actifs financiers ». De plus, les dividendes perçus de ces sociétés sont enregistrés comme une réduction de la valeur des immobilisations financières.

Les autres immobilisations financières sont enregistrées au coût d'acquisition ou, dans le cas des financements accordés, à la valeur nominale (il n'y a pas de situations dans lesquelles la valeur nominale diffère de la juste valeur à la date d'acquisition). Une évaluation des immobilisations financières dans des sociétés associées est effectuée lorsqu'il existe des indices que l'actif a pu perdre de la valeur, les pertes de valeur démontrées étant enregistrées comme des charges. Les revenus résultant d'immobilisations financières (dividendes ou bénéfices distribués) sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel sa distribution est décidée et annoncée.

F) INTÉGRATION DE SUCCURSALES

L'information comptable des succursales où l'entreprise opère, notamment en Angola, au Mozambique, au Maroc, à Cabo Verde, en Zambie et au Malawi intègre, tous les mois, la comptabilité. Les soldes et les transactions au cours de l'exercice entre le siège et les succursales sont annulés.

Lorsque la monnaie fonctionnelle de la succursale est différente de la monnaie de présentation de l'entreprise, le processus d'intégration est réalisé à travers la conversion de tous les écarts des actifs et des passifs, des produits et des charges selon le taux de change en vigueur à la date de chaque intégration mensuelle. À la date de publication des comptes, les différences de change sur les actifs et passifs monétaires sont établies et enregistrées tous les mois comme des variations des capitaux propres.

Pour l'information comptable des succursales, on utilise, essentiellement, les méthodes comptables en vigueur au Portugal. Afin d'assurer l'uniformité des méthodes comptables, lorsque le cadre normatif local diverge du cadre normatif en vigueur au Portugal, les ajustements nécessaires sont effectués.

G) DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON COURANTS (À L'EXCEPTION DU GOODWILL)

Une évaluation de la dépréciation par référence au final de chaque exercice est effectuée, si un événement ou une modification des circonstances indique que le montant pour lequel l'actif est inscrit peut ne pas être récupéré.

Lorsque le montant pour lequel l'actif est inscrit est supérieur à sa somme recouvrable, une perte de valeur est enregistrée comme des charges dans le poste « Dépréciation d'investissements amortissables (pertes / reprises) ». La somme recouvrable est celle qui est la plus élevée entre le prix de vente net et la valeur d'utilité. Le prix de vente net est le montant qui résulterait de la cession de l'actif lors d'une transaction entre des entités indépendantes et informées, diminué des charges directement imputables à la cession. La valeur d'utilité est la valeur qui existe dans les flux de trésorerie futurs estimés qui sont attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée de vie utile. La somme recouvrable est estimée individuellement pour chaque actif ou, si cela n'est pas possible, pour l'unité génératrice de flux de trésorerie à laquelle est rattaché l'actif.

Après la comptabilisation d'une perte de valeur, les charges avec l'amortissement / la dépréciation de l'actif sont ajustées pour les exercices futurs afin que la valeur comptable revue de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle (s'il y a lieu), puisse être répartie de façon systématique sur sa durée de vie utile restant à courir.

La reprise des pertes de valeur comptabilisées au cours des exercices antérieurs est enregistrée s'il s'avère que les pertes de valeur comptabilisées n'existent plus ou qu'elles ont diminué. Cette analyse est faite lorsqu'il existe des indices que la perte de valeur comptabilisée antérieurement a été reprise. La reprise des pertes de valeur est comptabilisée comme des revenus dans le compte de résultat. Cependant, la reprise de la perte de valeur est effectuée jusqu'à hauteur du montant pour lequel elle serait comptabilisée (net d'amortissement ou de dépréciation), au cas où la perte de valeur n'aurait pas été enregistrée dans les exercices antérieurs.

H) CHARGES DE FINANCEMENTS OBTENUS

Les charges financières des financements sont comptabilisées comme des charges selon la méthode de la comptabilité d'engagement, même si ces charges sont directement imputables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qui prend un certain temps de préparation avant d'être utilisé. Dans ce cas, les charges financières pourraient être capitalisées jusqu'au moment où toutes les activités nécessaires pour préparer l'actif éligible avant d'être utilisé ou vendu sont achevées.

I) STOCKS

Les marchandises, les matières premières et les fournitures consommables sont inscrites à leur coût d'acquisition ou au prix du marché, lorsque ce dernier est inférieur (le coût moyen étant utilisé comme méthode de détermination des coûts). Le prix du marché est la valeur nette de réalisation ou le coût de remplacement.

Les produits finis et semi-finis, les sous-produits et les produits et les travaux en cours sont évalués au coût de production (qui comprend le coût des matières premières incorporées, la main d'œuvre et les frais généraux de fabrication) ou au prix du marché lorsque ce dernier est inférieur. Le prix du marché correspond à la valeur nette de réalisation.

Lorsque le prix du marché est inférieur au coût d'acquisition, des pertes de valeur sont comptabilisées.

J) INSTRUMENTS FINANCIERS

i. Créances comptables

Les créances comptables sont enregistrées initialement à leur juste valeur et présentées dans le bilan, déduites d'éventuelles pertes de valeur, comptabilisées dans le poste « Dépréciation de créances à recevoir (pertes / reprises) », afin de reproduire leur valeur nette de réalisation. Il n'y a pas de situations dans lesquelles la valeur nominale diffère de la juste valeur et, par conséquent, où la dette doit être évaluée conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les pertes de valeur sont enregistrées à la suite d'événements indiquant, objectivement et de façon quantifiable, que la totalité ou une partie du solde impayé ne sera pas reçue. À cet effet, l'entreprise prend en compte des informations sur le marché faisant preuve que le client manque à sa responsabilité, ainsi que de l'information historique sur les soldes échus et non perçus.

Les pertes de valeur comptabilisées correspondent à la différence entre la valeur comptable du solde à recevoir et la respective valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, calculés au taux d'intérêt effectif initial, qui est réputé nul lorsqu'on prévoit un encaissement dans un délai inférieur à une année.

ii. Financements

Les financements sont enregistrés dans le passif à leur coût amorti. Les charges financières sont calculées sur la base du taux d'intérêt effectif et comptabilisées au compte de résultat de l'exercice selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Il n'y a pas de situations dans lesquelles la méthode du coût amorti ait un impact significatif sur l'évaluation par rapport à la valeur nominale.

Les emprunts sous forme d'émissions de billet de trésorerie sont classés en passifs non courants lorsqu'ils bénéficient d'une garantie de placement pour une période supérieure à un an et que le Conseil d'administration peut utiliser cette source de financement pour une période supérieure à un an.

iii. Fournisseurs et dettes comptables

Les dettes comptables aux fournisseurs et à d'autres tiers sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et, ultérieurement, à leur coût amorti, qui ne diffère pas de leur valeur nominale, étant donné que l'effet de l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif est considéré comme non significatif.

iv. Passifs financiers et instruments de capitaux propres

Les passifs financiers et les instruments de capitaux propres sont classés selon la substance contractuelle de la transaction, indépendamment de la forme légale qu'ils revêtent.

Un instrument financier est classé comme un passif financier lorsqu'il existe l'obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou d'un autre actif financier, indépendamment de sa forme légale. Les passifs financiers sont enregistrés initialement à leur juste valeur déduite des charges de transaction encourues et, ultérieurement, à leur coût amorti, sur la base de la méthode du taux effectif.

Un instrument financier est classé comme un instrument de capitaux lorsqu'il n'existe pas l'obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou d'un autre actif financier, indépendamment de sa forme légale, dégageant un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs.

Les charges directement imputables à l'émission d'instruments de capitaux sont enregistrées en contrepartie des capitaux propres comme une déduction sur la valeur de l'émission. Les montants versés ou perçus par les achats et les ventes d'instruments de capitaux sont enregistrés dans les capitaux propres déduits des charges de transaction.

Les distributions effectuées suivant des instruments de capitaux sont déduites des capitaux propres comme des dividendes lorsqu'elles sont déclarées.

v. Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition comme un abattement aux capitaux propres. Les revenus et les pertes inhérents à la cession des actions propres sont enregistrés dans le poste « Autres réserves », n'affectant pas le résultat de l'exercice.

vi. Effets escomptés et créances à recevoir en affacturage

L'entreprise ne décomptabilise les actifs financiers dans ses états financiers que lorsque le droit contractuel relatif aux flux de trésorerie de ces actifs a déjà expiré, ou lorsque l'entreprise transfère substantiellement tous les risques et avantages inhérents à la possession de ces actifs vers une troisième entité. Si l'entreprise conserve substantiellement les risques et les avantages inhérents à la possession de ces actifs, elle doit continuer à les comptabiliser dans ses états financiers, en enregistrant dans le passif, dans le poste « Financements obtenus », la contrepartie en argent pour les actifs cédés.

Par conséquent, les créances à recevoir en affacturage à la date de clôture, à l'exception des opérations « Affacturage sans recours », sont comptabilisés dans les états financiers de l'entreprise, dans le passif, jusqu'au moment de leur encaissement.

vii. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants compris dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » correspondent aux valeurs de trésorerie, aux dépôts en banque, aux dépôts à terme et à d'autres placements de trésorerie, dont l'échéance est de moins de trois mois, et qui peuvent être immédiatement mobilisables sans risque significatif de changement de valeur.

K) PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Les provisions ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une obligation actuelle (légale ou implicite) découlant d'un événement passé, qu'il est probable une sortie de ressources pour résoudre l'obligation et que le montant de l'obligation puisse être estimé de façon raisonnable. Les provisions sont revues à la date de clôture de chaque

exercice et sont ajustées de façon à mieux refléter la meilleure estimation à cette date. Les provisions pour les charges de restructuration sont comptabilisées lorsqu'il existe un plan formalisé et détaillé de restructuration et lorsque celui-ci a été communiqué aux parties concernées.

Les passifs éventuels sont définis par l'entreprise comme : (i) des obligations possibles advenant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou de plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ; ou (ii) des obligations actuelles advenant d'événements passés mais qui ne sont pas comptabilisées, car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ou le montant de l'obligation ne peut pas être mesuré avec une fiabilité suffisante.

Les actifs éventuels résultent habituellement d'événements non planifiés ou imprévus qui créent la possibilité d'une entrée d'avantages économiques pour l'entreprise. L'entreprise ne comptabilise pas d'actifs éventuels dans ses états financiers et ne les communique que si des avantages économiques sont susceptibles d'en advenir. Lorsque la réalisation du produit est quasiment certaine, l'actif n'est pas un actif éventuel et sa comptabilisation est justifiable.

L) PÉRIODES ÉCONOMIQUES

Les charges et les revenus sont enregistrés dans l'exercice auquel ils se rapportent, indépendamment de son décaissement ou encaissement, selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les différences entre les montants encaissés et décaissés et les respectives recettes et dépenses sont enregistrées dans les postes « Autres comptes débiteurs », « Autres comptes créditeurs » ou « Compte de régularisation ».

M) IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE

Les impôts sur les bénéfices enregistrés dans les résultats comprennent l'effet des impôts courants et des impôts différés. Les impôts courants sur les bénéfices sont calculés sur la base du résultat imposable de l'entreprise, conformément aux règles fiscales en vigueur.

L'entreprise est soumise au Régime spécial d'imposition de groupes de sociétés (RETGS), tel que prévu à l'article 69 du Code de l'impôt sur le revenu des personnes morales portugais, selon lequel elle est la société dominante depuis le 1^{er} janvier 2022.

Les impôts différés correspondent aux différences temporelles entre les montants des actifs et des passifs aux fins de registre comptable et les montants respectifs aux fins d'imposition, ainsi que ceux découlant des avantages fiscaux obtenus et des différences temporelles entre le résultat fiscal et le résultat comptable. L'impôt est comptabilisé dans le compte de résultat, sauf s'il est lié à des mouvements dans les capitaux propres, ce qui implique sa comptabilisation dans les capitaux propres.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont calculés et évalués périodiquement, en utilisant les taux d'imposition comptés être en vigueur à la date de reprise des différences temporelles.

Les impôts différés correspondent aux différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leur base fiscale, en utilisant les taux d'impôt

approuvés ou substantiellement approuvés, à la date de clôture, dans chaque juridiction et comptés être appliqués lorsque les différences temporelles s'inverseront.

Les impôts différés passifs sont comptabilisés dans toutes les différences temporelles imposables (à l'exception du *goodwill*, non déductible fiscalement), à partir des différences qui résultent de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable et à partir des différences liées à des investissements dans des filiales, dans la mesure où il n'est pas probable qu'elles s'inverseront dans le futur. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsqu'il est probable d'exister des bénéfices imposables futurs qui absorbent les différences temporelles fiscalement déductibles.

Les actifs d'impôt différé ne sont enregistrés que lorsqu'il existe des attentes raisonnables en matière de bénéfices fiscaux futurs suffisants pour les utiliser. Chaque année, les différences temporelles sous-jacentes aux actifs d'impôt différé sont objet d'une réévaluation afin de les comptabiliser ou de les ajuster en fonction de l'attente actuelle de future récupération.

N) ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS À LA VENTE

Les actifs non courants sont classés comme étant détenus en vue de la vente lorsque leur valeur du bilan est réalisable par une transaction de vente, au lieu de l'être par leur utilisation continue. On constate cette situation seulement dans les conditions suivantes : (i) la vente est probable et l'actif est disponible à la vente immédiate dans l'état où il se trouve ; (ii) la gestion est engagée dans un plan de vente ; et (iii) il est probable que la vente soit réalisée dans les douze mois.

Les actifs non courants classés comme étant détenus en vue de la vente sont mesurés à la valeur la plus faible entre la valeur comptable et sa juste valeur diminuée des charges probables à la vente.

O) SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES OU D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS

Les subventions perçues dans le cadre de programmes de formation professionnelle ou les subventions d'exploitation sont enregistrées dans le poste « Subventions d'exploitation » du compte de résultat de l'exercice au cours duquel ces programmes sont réalisés, indépendamment de la date de leur encaissement, à moins qu'ils puissent devenir une créance dans un exercice ultérieur, où ils seront considérés comme des revenus de cet exercice.

Les subventions non remboursables associées à des actifs sont enregistrées dans le bilan comme « Autres variations des capitaux propres » et comptabilisées dans le compte de résultat proportionnellement aux réintégrations des actifs subventionnés, dans chaque exercice.

P) COMPLÉMENTS DE PENSION

L'entreprise s'est engagée à attribuer à ses collaborateurs des prestations en espèces au titre de compléments de pension de vieillesse et d'invalidité. Pour assurer ces engagements, l'entreprise a créé, en 1989, un fonds de pension à prestations définies, à l'usage exclusif de ses fonctionnaires, dont les charges annuelles, déterminées en

fonction des calculs actuariels, sont enregistrées conformément à la règle comptable NCRF 28 – « Avantages du personnel ».

Les engagements actuariels sont calculés en fonction de la « méthode de la projection de l'unité de crédit », en utilisant les hypothèses actuarielles et financières considérées appropriées.

À la fin de chaque période comptable, l'entreprise fait réaliser une étude actuarielle par un organisme indépendant afin de déterminer la valeur de ses engagements à cette date ainsi que le coût des pensions à enregistrer pour cette période. Les effets résultant des modifications des hypothèses et de l'écart entre les hypothèses utilisées et la réalité sont considérés comme des gains ou pertes actuariels et reconnus directement en réserves (autres éléments du résultat global).

Q) PRODUIT

L'entreprise comptabilise les résultats des ouvrages, contrat à contrat, conformément à la règle comptable NCRF 19 – « Contrats de construction », selon la méthode du pourcentage d'avancement, qui est le rapport entre les charges encourues dans chaque ouvrage jusqu'à une date spécifique et la somme de ces charges avec les charges prévues pour l'achever. Les différences obtenues entre les valeurs résultant de l'application du niveau d'avancement sur les revenus estimés et les valeurs facturées sont comprises dans les postes « Autres comptes débiteurs » et « Compte de régularisation ».

Les variations vérifiées dans les travaux face au montant du produit convenu dans le contrat sont comptabilisées dans le résultat de l'exercice lorsqu'il est probable que le client approuve le montant du produit résultant de la variation et que celle-ci puisse être mesurée de façon fiable.

Les réclamations pour le remboursement de charges non incluses dans le prix du contrat sont comprises dans le produit du contrat lorsque l'état d'avancement des négociations est tel qu'il est probable que le client acceptera la réclamation et que celle-ci puisse être mesurée de façon fiable.

Pour faire face aux charges à encourir pendant la période de garantie des ouvrages, l'entreprise comptabilise annuellement un passif pour respecter son obligation légale, qui est constaté en fonction du volume de la production annuelle et de ses antécédents concernant les charges encourues précédemment avec les ouvrages dans la période de garantie. Lorsqu'il est probable que les charges totales prévues dans le contrat de construction dépassent les revenus qui y sont définis, la perte attendue est immédiatement comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

Les dividendes des participations enregistrées au coût sont comptabilisés comme revenus dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel leur attribution est décidée.

R) CHARGES AFFÉRENTES À LA PRÉPARATION DE PROPOSITIONS

Les charges afférentes à la préparation de propositions pour divers appels d'offres sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles interviennent.

S) TRAVAUX AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Les travaux au sein de l'entreprise correspondent à de travaux de construction et d'amélioration exécutés par l'entreprise, ainsi que d'importantes réparations d'équipements, et ils comprennent les charges concernant les matériaux, la main d'œuvre directe et les frais généraux.

Ces charges ne sont capitalisées que lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Les actifs développés sont identifiables ;
- Il est très probable que les actifs puissent générer des bénéfices économiques futurs ; et
- Elles sont mesurées de façon fiable.

T) FAITS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Les faits survenus après la date de clôture qui donnent des preuves ou des informations supplémentaires sur les conditions qui existaient à la date de clôture (« Événements donnant lieu à des ajustements ») sont reflétés dans les états financiers de l'entreprise. Les faits survenus après la date de clôture qui indiquent des conditions survenues après la date de clôture (« Événements ne donnant pas lieu à des ajustements »), lorsque significatifs, sont communiquées dans l'annexe aux états financiers.

U) JUGEMENTS ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers s'est basée sur la meilleure connaissance et sur l'expérience d'événements passés et/ou en cours et a considéré certaines hypothèses concernant des événements futurs.

Les estimations comptables les plus significatives figurant dans les états financiers des exercices prenant fin le 31 décembre 2024 et 2023 comprennent :

- Les durées de vies utiles des immobilisations corporelles ;
- Le registre des provisions et des pertes de valeur ;
- La comptabilisation des produits des ouvrages en cours ;
- La comptabilisation de la valeur actuelle des responsabilités avec des prestations de retraite ; et
- La détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Les estimations ont été déterminées à partir de la meilleure information disponible à la date de préparation des états financiers. Néanmoins, des situations qui étaient imprévisibles à cette date pourront survenir ultérieurement et n'ont donc pas été prises en compte dans ces estimations. Les changements de ces estimations qui surviennent après la clôture des états financiers seront corrigés dans le compte de résultat de façon prospective, conformément à la règle comptable NCRF 4.

3.2. Autres méthodes comptables importantes

A) RÉSULTATS PAR ACTION

Les résultats par action non dilués sont calculés en divisant les bénéfices individuels attribués aux actionnaires de l'entreprise par le nombre pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, à l'exception du nombre d'actions propres détenues.

B) MONNAIE ÉTRANGÈRE

Lors de la comptabilisation initiale, les transactions en monnaie étrangère (une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle) sont enregistrées selon les taux de change des dates des transactions respectives. Tous les actifs et les passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie de présentation fonctionnelle, selon les cours de change officiels en vigueur à la date de la déclaration. Les différences de change, favorables et défavorables, découlant des différences entre les taux de change en vigueur à la date des transactions et ceux en vigueur à la date des recouvrements, des paiements ou à la date de clôture sont enregistrées comme des produits et charges dans le compte de résultat de l'exercice. Les éléments non monétaires mesurés au coût historique dans une monnaie étrangère sont convertis au taux de change de la date de la transaction.

Les différences de change associés à des créances/dettes dont l'échéance n'est pas définie sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice lorsque ces créances/dettes sont amorties/cédées/payées. Les états financiers des sociétés associées et des succursales libellés en monnaie étrangère sont convertis en euro.

Les cours de change utilisés dans la conversion en euro ont été les suivantes :

MONNAIE	MONNAIE DE CONVERSION	2024		2023	
		31 DÉCEMBRE	CHANGE MOYEN	31 DÉCEMBRE	CHANGE MOYEN
Dollar des États-Unis	Euro	0,96256	n/a	0,90498	n/a
Dirham marocain	Euro	0,09507	0,09296	0,09137	0,09126
Metical	Euro	0,01497	0,01447	0,01416	0,01452
Escudo de Cabo Verde	Euro	0,00907	0,00907	0,00907	0,00907
Franc CFA	Euro	0,00152	0,00152	0,00152	0,00152
Kwacha de Zambie	Euro	0,03449	0,03544	0,03520	0,04491
Kwacha du Malawi	Euro	0,00054	0,00052	0,00052	0,00077
Kwanza	Euro	0,00104	0,00103	0,00108	0,00131
Dollar zimbabwéen	Euro	n/a	n/a	0,00015	0,00025

3.3. Jugements de valeur sur le processus d'application des méthodes comptables et qui ont eu le plus grand impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers

Lors de la préparation des états financiers conformément aux règles comptables NCRF, l'entreprise a utilisé des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des méthodes et les montants déclarés. Les estimations et les jugements sont constamment évalués, ayant pour base l'expérience d'événements passés et d'autres facteurs, y compris les attentes concernant les événements futurs considérés probables face

aux circonstances sur lesquelles les estimations se sont basées ou à la suite d'une information ou d'une expérience acquise.

3.4. Principales hypothèses pour l'avenir

Les états financiers ci-joints ont été préparés suivant le principe de la continuité des opérations, à partir des livres et des registres comptables de l'entreprise, tenus conformément aux principes comptables généralement admis au Portugal.

Les faits survenus après la date de clôture qui affectent la valeur des actifs et des passifs existants à la date de clôture sont comptabilisés dans la préparation des états financiers de l'exercice. Ces événements, lorsque significatifs, sont communiqués dans l'annexe aux états financiers.

3.5. Principales sources d'incertitude

Cette note fait référence aux principales hypothèses pour l'avenir adoptées dans la préparation des états financiers ci-joints et qui sont susceptibles d'impliquer un risque majeur d'ajustements matériels dans l'évaluation des actifs et des passifs du prochain exercice financier.

A) DÉPRÉCIATION DES ACTIFS

La détermination de la dépréciation des actifs exige l'estimation de la valeur actuelle des *cash-flows* futurs associés à cet actif. Pour ce calcul, on adopte des hypothèses fondées sur l'expérience passée de l'entreprise et sur les expectatives futures. L'entreprise considère qu'il existe un risque contrôlé que ces hypothèses ne se vérifient pas.

B) DURÉES DE VIES UTILES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les durées de vies utiles estimées des immobilisations corporelles et incorporelles sont revues à chaque date de clôture. Les durées de vies utiles des actifs dépendent de plusieurs facteurs liés soit à leur utilisation soit à leur localisation.

C) DÉTERMINATION DES PERTES DE VALEUR SUR CRÉANCES À RECEVOIR

La dépréciation est déterminée grâce à une analyse individuelle, correspondant au jugement de l'entreprise concernant la situation économique et financière de ses clients ainsi que son estimation de la valeur attribuée aux éventuelles garanties existantes, avec l'impact conséquent sur les flux de trésorerie futurs attendus.

D) PRODUIT ET CONTRATS DE CONSTRUCTION

Le produit des contrats de construction en cours est comptabilisé sur la base de la méthode du pourcentage d'avancement du contrat. Le degré d'avancement est traduit par une estimation pertinente qui repose sur la prévision des charges à encourir jusqu'à l'achèvement du contrat. Ce processus est basé sur des analyses techniques réalisées par des techniciens.

E) PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Les provisions sont comptabilisées après l'analyse des techniciens en vue de vérifier l'existence d'une obligation actuelle résultant d'un événement passé, une sortie de ressources probable. Cette estimation est également déterminée sur la base de l'avis des avocats et des conseillers de l'entreprise.

F) LA COMPTABILISATION DE LA VALEUR ACTUELLE DES RESPONSABILITÉS ASSOCIÉES AUX PRESTATIONS DE RETRAITE

Les responsabilités liées à des pensions de retraite sont estimées sur la base d'évaluations actuarielles réalisées par des experts extérieurs. Des hypothèses financières et actuarielles, notamment le taux d'actualisation, les tables de mortalité, l'invalidité, la croissance des pensions et des salaires, entre autres, sont inclus lors de la détermination de la responsabilité.

Compte tenu de ce qui précède, des modifications importantes dans les estimations réalisées ne sont pas prévues et, par conséquent, des variations matérielles dans les actifs et les passifs enregistrés ayant pour base ces estimations ne sont pas attendues.

4. FLUX DE TRÉSORERIE

4.1. Commentaire de l'administration sur le montant des soldes significatifs de la trésorerie et des équivalents de trésorerie qui ne peuvent pas être utilisés

La valeur du solde « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est totalement disponible.

4.2. Répartition des chiffres inscrits dans le poste « Encaisse et dépôts en banque »

Le solde de l'encaisse et des dépôts en banque est reparti comme suit :

	31.12.2024	31.12.2023
Trésorerie	29 192	26 853
Dépôts à vue	7 575 037	11 995 320
Dépôts à terme	795 675	9 288 518
TOTAL ENCAISSE ET DÉPÔTS EN BANQUE	8 399 904	21 310 691

5. PARTIES LIÉES

5.1. Rémunérations du personnel clé de la gestion

A) TOTAL DE RÉMUNÉRATIONS : 1 635 304 euros (2023 : 1 720 105 euros).

5.2. Transactions entre les parties liées

A) NATURE DES RELATIONS ENTRE LES PARTIES LIÉES :

	PAYS	% DIRECT	% TOTAL
SUCCURSALES :			
Angola	-	-	-
Mozambique	-	-	-
Maroc	-	-	-
Cabo Verde	-	-	-
Zambie	-	-	-
Malawi	-	-	-
FILIALES :			
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.	Portugal	100,00	100,00
Edirio - Construções, S.A.	Portugal	100,00	100,00
Métis Engenharia, Lda.	Angola	99,00	99,00
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	Mozambique	100,00	100,00
Urano, Lda.	Angola	99,00	99,99
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	Portugal	100,00	100,00
Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A.*	Portugal	100,00	100,00
Conduril Construction Zimbabwe (PVT) LTD	Zimbabwe	100,00	100,00
Conduril Engenharia Gabon, S.A.	Gabon	100,00	100,00
ENTITÉS CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT :			
Groupement Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE	Maroc	33,33	33,33
Groupement CJA / Lot 3 - Construção ACE	Maroc	33,33	33,33
Groupement Túnel de Nador, Construção ACE	Maroc	50,00	50,00
RAL - Rodovias do Algarve Litoral, ACE	Portugal	16,67	16,67
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	Portugal	17,86	17,86
UTE Alcántara - Garrovillas	Espagne	15,00	15,00
Avace Norte, ACE	Portugal	10,00	10,00
Avexp Norte, ACE	Portugal	10,00	10,00
SOCIÉTÉS ASSOCIÉES :			
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	Portugal	21,64	23,64
Marestrada - Operação e Manutenção Rodoviária, S.A.	Portugal	33,33	33,33
PERSONNEL CLÉ DE LA GESTION :			
CONSEIL D'ADMINISTRATION :			
Maria Benedita Andrade de Amorim Martins (présidente du Conseil d'administration)			
Maria Luísa Andrade Amorim Martins Mendes (vice-présidente du Conseil d'administration)			
António Emanuel Lemos Catarino			
Jorge Lúcio Teixeira de Castro			
Miguel José Alves Montenegro de Andrade			
Nélson José de Sousa			
Ricardo Nuno de Araújo Abreu Vaz Guimarães			
AUTRES PARTIES LIÉES :			
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda.	Portugal	-	-
Quinta do Javali, Lda.	Portugal	-	-
Mugige Vinhos, Lda.	Angola	-	-
Lusolav - Gestão da Ferrovia de Alta Velocidade, S.A.	Portugal	10,00	10,00
Lusolav II - Gestão da Ferrovia de Alta Velocidade, S.A.	Portugal	10,00	10,00
Lusolav III - Gestão da Ferrovia de Alta Velocidade, S.A.	Portugal	10,00	10,00
Lusolav IV - Gestão da Ferrovia de Alta Velocidade, S.A.	Portugal	10,00	10,00
Avan Norte - Gestão da Ferrovia de Alta Velocidade, S.A.	Portugal	10,00	10,00

* La dissolution de cette entité, dont le processus débutera en 2025, a été décidée.

B) TRANSACTIONS ET SOLDES OUVERTS :

Au 31 décembre 2024 et 2023 l'entreprise a présenté les transactions et les soldes suivants en matière d'entités liées :

Au 31 décembre 2024 :

PARTIES LIÉES	SOLDES OUVERTS ACTIFS	SOLDES OUVERTS PASSIFS	PERTES DE VALEUR CUMULÉES	PROVISIONS
ENTITÉS QUI EXERCENT UN CONTRÔLE CONJOINT OU UNE INFLUENCE NOTABLE :				
Groupement Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE	7 212 877	-	-	6 277 832
Groupement Túnel de Nador, Construção ACE	1 657 126	100 966	-	533 663
Groupement CJA / Lot 3 - Construção ACE	831 697	-	-	-
RAL - Rodovias do Algarve Litoral, ACE	286 946	24 462	-	-
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	1 033 621	338 373	-	623 439
	11 022 267	463 801	-	7 434 934
FILIALES :				
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.	3 095 131	-	336 000	645 707
Edirio - Construções, S.A.	5 599 762	996 897	1 030 779	-
Métis Engenharia, Lda.	3 676 667	3 250 916	-	-
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	8 187 656	6 565 503	-	-
Urano, Lda.	2 229 827	2 009 779	-	-
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	86 262	293 455	-	-
Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A.	178 129	321 076	-	-
Conduril Construction Zimbabwe (PVT) LTD	111 799	296 999	-	-
Conduril Engenharia Gabon, S.A.	5 862 431	1 957 015	-	464 327
	29 027 664	15 691 640	1 366 779	1 110 034
SOCIÉTÉS ASSOCIÉES :				
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	11 412 786	-	40 000	-
	11 412 786	-	40 000	-
AUTRES PARTIES LIÉES :				
UTE Alcântara - Garrovillas	319 788	-	-	-
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda.	75 747	660 403	-	-
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda. - Succursale d'Angola	677 777	179 292	-	-
Mugige Vinhos, Lda.	2 689 318	561	-	-
	3 762 630	840 256	-	-

PARTIES LIÉES	REVENUS	CHARGES
ENTITÉS QUI EXERCENT UN CONTRÔLE CONJOINT OU UNE INFLUENCE NOTABLE :		
RAL - Rodovias do Algarve Litoral, ACE	36 000	-
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	105 703	-
	141 703	-
FILIALES :		
Edirio - Construções, S.A.	301 153	2 078 881
Métis Engenharia, Lda.	885 527	269 588
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	-	242 882
Urano, Lda.	409 514	248 243
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	51 542	-
Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A.	19 410	357 418
	1 667 146	3 197 012
AUTRES PARTIES LIÉES :		
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda.	117 001	804 738
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda. – Succursale d'Angola	175 881	36 230
Mugige Vinhos, Lda.	-	10 394
	292 882	851 362

Les financements accordés aux parties liées et enregistrés dans les autres immobilisations financières sont détaillés dans la Note 9.2.

Au 31 décembre 2023:

PARTIES LIÉES	SOLDES OUVERTS ACTIFS	SOLDES OUVERTS PASSIFS	PERTES DE VALEUR CUMULÉES	PROVISIONS
ENTITÉS QUI EXERCENT UN CONTRÔLE CONJOINT OU UNE INFLUENCE NOTABLE :				
Groupement Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE	7 184 023	-	-	6 206 764
Groupement Túnel de Nador, Construção ACE	1 641 839	100 966	-	538 480
Groupement CJA / Lot 3 - Construção ACE	831 397	-	-	-
RAL - Rodovias do Algarve Litoral, ACE	242 666	24 462	-	-
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	922 851	338 373	-	542 714
	10 822 776	463 801	-	7 287 958
FILIALES :				
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.	3 094 756	-	336 000	643 148
Edirio - Construções, S.A.	5 140 907	1 088 341	758 167	-
Métis Engenharia, Lda.	4 065 399	3 343 045	-	-
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	7 717 683	6 319 657	-	-
Urano, Lda.	2 163 289	2 437 397	-	-
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	999 604	241 518	-	-
Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A.	143 602	248 127	-	-
Conduril Construction Zimbabwe (PVT) LTD	111 799	296 999	-	-
Conduril Engenharia Gabon, S.A.	5 906 805	1 228 576	-	116 450
	29 343 844	15 203 660	1 094 167	759 598
SOCIÉTÉS ASSOCIÉES :				
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	11 412 786	-	40 000	-
	11 412 786	-	40 000	-
AUTRES PARTIES LIÉES :				
UTE Alcântara - Garrovillas	1 219 788	-	-	-
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda.	64 904	1 005 175	-	-
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda. – Succursale d'Angola	509 386	154 297	-	-
Mugige Vinhos, Lda.	2 744 765	356	-	-
	4 538 844	1 159 829	-	-

PARTIES LIÉES	REVENUS	CHARGES
ENTITÉS QUI EXERCENT UN CONTRÔLE CONJOINT OU UNE INFLUENCE NOTABLE :		
RAL - Rodovias do Algarve Litoral, ACE	92 464	-
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	79 082	-
	171 546	-
FILIALES :		
Edirio - Construções, S.A.	270 177	2 311 188
Métis Engenharia, Lda.	875 337	615 628
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	381 298	1 296 244
Urano, Lda.	131 383	767 505
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	68 330	-
Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A.	13 810	334 893
Conduril Engenharia Gabon, S.A.	10 945	-
	1 751 281	5 325 458
AUTRES PARTIES LIÉES :		
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda.	230 230	3 103 010
Geonorte - Geotecnia e Fundações Especiais, Lda. - Succursale d'Angola	232 744	-
Quinta do Javali, Lda.	-	98 178
Mugige Vinhos, Lda.	-	1 252
	462 974	3 202 440

Les financements accordés aux parties liées et enregistrés dans les autres immobilisations financières sont détaillés dans la Note 9.2.

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

6.1. Information, pour chaque catégorie d'immobilisations incorporelles, distinguant les immobilisations incorporelles générées internement d'autres immobilisations incorporelles

A) Les dépréciations de l'exercice sont calculées conformément aux durées de vies utiles et aux taux d'amortissement moyens pour chaque poste :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	DURÉE DE VIE UTILE	TAUX D'AMORTISSEMENT
Recherche et développement	6	16,67 %
Droits de superficie	60	1,66 %
Logiciels	6	16,67 %
Autres immobilisations incorporelles	6	16,67 %

B) Les éléments des immobilisations incorporelles sont amortis suivant la méthode linéaire, sur base de la durée de vie utile prévue.

c) Les immobilisations incorporelles sont réparties comme suit :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31.12.2024		31.12.2023	
	ACTIF BRUT	AMORTISSEMENTS	ACTIF BRUT	AMORTISSEMENTS
Recherche et développement	27 740	20 064	27 740	15 441
Droits de superficie	5 829 975	662 337	5 829 975	655 866
Logiciels	265 759	154 528	194 001	127 333
Propriété industrielle	47 121	-	47 121	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	207	207
Immobilisations incorporelles en cours	56 128	-	56 128	-
TOTAL	6 226 723	836 929	6 155 172	798 847

d) La valeur des amortissements concernant les immobilisations incorporelles comprise dans le poste « Charges / reprises de dépréciation et d'amortissement » du compte de résultat s'élève à :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AMORTISSEMENTS DE LA PÉRIODE	
	31.12.2024	31.12.2023
Recherche et développement	4 623	4 624
Droits de superficie	6 471	8 614
Logiciels	27 195	13 104
TOTAL	38 289	26 342

e) Les mouvements du poste « Immobilisations incorporelles » pendant 2024 et 2023 sont indiqués dans le tableau qui suit :

	2024						TOTAL
	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	DROITS DE SUPERFICIE	LOGICIELS	PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	
ACTIF BRUT :							
Solde au 31.12.2023	27 740	5 829 975	194 001	47 121	207	56 128	6 155 172
Acquisitions	-	-	71 758	-	-	-	71 758
Transferts et mise au rebut	-	-	-	-	(207)	-	(207)
Solde au 31.12.2024	27 740	5 829 975	265 759	47 121	-	56 128	6 226 723
AMORTISSEMENTS CUMULÉS :							
Solde au 31.12.2023	15 441	655 866	127 333	-	207	-	798 847
Acquisitions	4 623	6 471	27 195	-	-	-	38 289
Transferts et mise au rebut	-	-	-	-	(207)	-	(207)
Solde au 31.12.2024	20 064	662 337	154 528	-	-	-	836 929
VALEUR NETTE	7 676	5 167 638	111 231	47 121	-	56 128	5 389 794

	2023						
	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	DROITS DE SUPERFICIE	LOGICIELS	PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	TOTAL
ACTIF BRUT :							
Solde au 31.12.2022	27 740	5 829 975	155 884	47 121	2 006	26 784	6 089 510
Acquisitions	-	-	38 117	-	-	29 344	67 461
Transferts et mise au rebut	-	-	-	-	(1 799)	-	(1 799)
Solde au 31.12.2023	27 740	5 829 975	194 001	47 121	207	56 128	6 155 172
AMORTISSEMENTS CUMULÉS :							
Solde au 31.12.2022	10 817	647 252	114 229	-	2 006	-	774 304
Acquisitions	4 624	8 614	13 104	-	-	-	26 342
Transferts et mise au rebut	-	-	-	-	(1 799)	-	(1 799)
Solde au 31.12.2023	15 441	655 866	127 333	-	207	-	798 847
VALEUR NETTE	12 299	5 174 109	66 668	47 121	-	56 128	5 356 325

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

7.1. Information concernant les immobilisations corporelles

A) BASES D'ÉVALUATION :

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle de coût, selon lequel un élément des immobilisations corporelles est comptabilisé à son coût diminué de toute dépréciation cumulée et de toutes pertes de valeur cumulées.

B) MÉTHODE DE DÉPRÉCIATION UTILISÉE :

L'entreprise amortit les biens de ses immobilisations corporelles selon la méthode linéaire. D'après cette méthode, la dépréciation est constante pendant la durée de vie utile de l'actif si sa valeur résiduelle ne change pas.

C) DURÉES DE VIES UTILES ET TAUX DE DÉPRÉCIATION UTILISÉS :

Les dépréciations de l'exercice sont calculées conformément aux durées de vies utiles et aux taux de dépréciation moyens pour chaque poste :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DURÉE DE VIE UTILE	TAUX DE DÉPRÉCIATION
Terrains et ressources naturelles	-	-
Bâtiments et autres constructions	4 - 50	2 % - 25 %
Équipement de base	3 - 30	3,33 % - 33,33 %
Matériel de transport	4 - 12	8,33 % - 25 %
Fournitures administratives	3 - 25	4 % - 33,33 %
Autres immobilisations corporelles	4 - 20	5 % - 25 %

D/E) RAPPROCHEMENT ENTRE LES VALEURS COMPTABLES À L'OUVERTURE ET À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE :

	2024							
	TERRAINS ET RESSOURCES NATURELLES	BÂTIMENTS ET AUTRES CONSTRUCTIONS	ÉQUIPEMENT DE BASE	MATÉRIEL DE TRANSPORT	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	INVESTISSEMENTS EN COURS	TOTAL
ACTIF BRUT :								
Solde au 31.12.2023	3 394 473	31 569 201	106 539 458	31 360 316	2 509 334	2 012 681	17 679 572	195 065 035
Acquisitions	-	172 285	5 478 024	1 593 601	95 493	241 323	1 168 210	8 748 936
Cessions	--	(175 873)	(13 376 298)	(721 546)	-	(63 302)	-	(14 337 019)
Variations	-	-	-	(22 945)	-	-	-	(22 945)
Transferts et mise au rebut	-	17 948 564	671 730	(1 460)	-	50 638	(18 789 590)	(120 118)
Solde au 31.12.2024	3 394 473	49 514 177	99 312 914	32 207 966	2 604 827	2 241 340	58 192	189 333 889
AMORTISSEMENTS CUMULÉS :								
Solde au 31.12.2023	-	19 538 451	69 118 429	21 585 829	1 900 784	1 607 095	-	113 750 588
Acquisitions	-	671 208	3 932 960	1 837 709	118 545	136 895	-	6 697 317
Cessions	-	(136 149)	(5 726 173)	(634 176)	-	(63 300)	-	(6 559 798)
Variations	-	-	10 485	-	-	-	-	10 485
Transferts et mise au rebut	-	-	(41 470)	(53 280)	-	(2 011)	-	(96 761)
Solde au 31.12.2024	-	20 073 510	67 294 231	22 736 082	2 019 329	1 678 679	-	113 801 831
VALEUR NETTE	3 394 473	29 440 667	32 018 683	9 471 884	585 498	562 661	58 192	75 532 058
2023								
	TERRAINS ET RESSOURCES NATURELLES	BÂTIMENTS ET AUTRES CONSTRUCTIONS	ÉQUIPEMENT DE BASE	MATÉRIEL DE TRANSPORT	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	INVESTISSEMENTS EN COURS	TOTAL
ACTIF BRUT :								
Solde au 31.12.2022	3 394 473	31 370 377	105 795 924	28 503 907	2 490 103	1 824 781	17 511 386	190 890 951
Acquisitions	-	345 800	2 532 797	3 155 704	65 096	187 958	451 109	6 738 464
Cessions	-	(106 176)	(1 747 069)	(182 226)	-	-	-	(2 035 471)
Transferts et mise au rebut	-	(40 800)	(42 194)	(117 069)	(45 865)	(58)	(282 923)	(528 909)
Solde au 31.12.2023	3 394 473	31 569 201	106 539 458	31 360 316	2 509 334	2 012 681	17 679 572	195 065 035
AMORTISSEMENTS CUMULÉS :								
Solde au 31.12.2022	-	18 899 989	65 537 640	20 469 637	1 834 099	1 389 865	-	108 131 230
Acquisitions	-	678 497	4 367 222	1 405 350	112 550	217 288	-	6 780 907
Cessions	-	(33 447)	(744 239)	(172 089)	-	-	-	(949 775)
Transferts et mise au rebut	-	(6 588)	(42 194)	(117 069)	(45 865)	(58)	-	(211 774)
Solde au 31.12.2023	-	19 538 451	69 118 429	21 585 829	1 900 784	1 607 095	-	113 750 588
VALEUR NETTE	3 394 473	12 030 750	37 421 029	9 774 487	608 550	405 586	17 679 572	81 314 447

7.2. Montant des dépenses comptabilisées dans la valeur comptable des immobilisations corporelles en cours de construction

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DÉPENSES COMPTABILISÉES EN COURS DE CONSTRUCTION	
	31.12.2024	31.12.2023
Bâtiments et autres constructions	1 168 210	451 109
TOTAL	1 168 210	451 109

7.3. Dépréciation comptabilisée dans le compte de résultat ou comme une partie du coût d'autres actifs au cours de l'exercice

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	DÉPRÉCIATION COMPTABILISÉE DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT	
	31.12.2024	31.12.2023
Bâtiments et autres constructions	671 208	678 497
Équipement de base	3 932 960	4 367 222
Matériel de transport	1 837 709	1 405 350
Fournitures administratives	118 545	112 550
Autres immobilisations corporelles	136 895	217 288
TOTAL	6 697 317	6 780 907

7.4. Amortissement cumulé à la fin de l'exercice

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AMORTISSEMENT CUMULÉ	
	31.12.2024	31.12.2023
Bâtiments et autres constructions	20 073 510	19 538 451
Équipement de base	67 294 231	69 118 429
Matériel de transport	22 736 082	21 585 829
Fournitures administratives	2 019 329	1 900 784
Autres immobilisations corporelles	1 678 679	1 607 095
TOTAL	113 801 831	113 750 588

7.5. Éléments d'immobilisation corporelle en cours

Les valeurs les plus significatives figurant dans le poste « Investissements en cours », 31 décembre 2024 et 2023, concernent les projets suivants :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	INVESTISSEMENTS EN COURS	
	31.12.2024	31.12.2023
Bâtiments et autres constructions	58 192	17 679 572
TOTAL	58 192	17 679 572

7.6. Immobilisations corporelles par zone géographique

31.12.2024	ACTIF BRUT	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	MONTANT NET
Portugal	68 994 302	40 436 075	28 558 227
Angola	87 156 743	53 696 675	33 460 068
Mozambique	18 255 479	9 259 432	8 996 047
Maroc	5 199	5 199	-
Cabo Verde	4 476	2 834	1 642
Zambie	10 381 940	7 397 566	2 984 374
Malawi	4 535 750	3 004 050	1 531 700
TOTAL	189 333 889	113 801 831	75 532 058

31.12.2023	ACTIF BRUT	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	MONTANT NET
Portugal	79 117 280	41 557 731	37 559 549
Angola	86 040 142	52 933 436	33 106 706
Mozambique	13 419 491	7 691 698	5 727 793
Maroc	5 200	5 200	-
Cabo Verde	4 476	2 834	1 642
Zambie	11 438 531	8 154 230	3 284 301
Malawi	5 039 915	3 405 459	1 634 456
TOTAL	195 065 035	113 750 588	81 314 447

8. CONTRATS DE LOCATION

8.1. Contrats de location-financement – Locataires

A) VALEUR COMPTABLE NETTE POUR CHAQUE CATÉGORIE D'ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023 :

	31.12.2024	31.12.2023
Bâtiments et autres constructions	314 927	204 870
Équipement de base	12 797 759	14 785 752
Matériel de transport	5 409 953	6 357 328
TOTAL	18 522 639	21 347 950

B) RAPPROCHEMENT ENTRE LE TOTAL DES PAIEMENTS MINIMAUX FUTURS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION AU 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023 ET LEUR VALEUR ACTUELLE :

	31.12.2024	31.12.2023
Paiements minimaux jusqu'à 1 an	4 033 321	5 393 504
Paiements minimaux de plus d'1 an et de moins de 5 ans	3 590 580	5 375 717
Paiements minimaux de plus de 5 ans	-	-
TOTAL DE PAIEMENTS MINIMAUX	7 623 901	10 769 221
Paiement d'intérêts futurs	876 452	803 617
VALEUR ACTUELLE DES RESPONSABILITÉS	6 747 449	9 965 604

C) TOTAL DES PAIEMENTS MINIMAUX FUTURS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION À LA DATE DE CLÔTURE ET LEUR VALEUR ACTUELLE :

	PAIEMENTS MINIMAUX		VALEUR ACTUELLE	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Moins d'1 an	4 033 321	5 393 504	3 576 672	5 117 014
Plus d'1 an et moins de 5 ans	3 590 580	5 375 717	3 170 777	4 848 590
Plus de 5 ans	-	-	-	-
TOTAL	7 623 901	10 769 221	6 747 449	9 965 604

9. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES, DES FILIALES ET DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

9.1. Répartition des chiffres inscrits dans le poste « Participations financières – méthode de la mise en équivalence »

	31.12.2024	31.12.2023
Filiales	3 757 369	3 495 674
Entités contrôlées conjointement	56 456	50 881
Sociétés associées	238 414	494 241
TOTAL	4 052 239	4 040 796

9.2. Filiales

A) LISTE ET DESCRIPTION DES FILIALES :

DÉNOMINATION SOCIALE	TYPE DE PARTICIPATION	MÉTHODE UTILISÉE
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.	100,00 %	Mise en équivalence
Edirio - Construções, S.A.	100,00 %	Mise en équivalence
Métis Engenharia, Lda.	99,00 %	Mise en équivalence
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	100,00 %	Mise en équivalence
Urano, Lda.	99,00 %	Mise en équivalence
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	100,00 %	Mise en équivalence
Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A.	100,00 %	Mise en équivalence
Conduril Construction Zimbabwe (PVT) LTD	100,00 %	Mise en équivalence
Conduril Engenharia Gabon, S.A.	100,00 %	Mise en équivalence

B) VALEUR COMPTABLE ET DONNÉES SUR LES ENTITÉS :

31.12.2024 DÉNOMINATION SOCIALE	VALEUR COMPTABLE	TOTAL DE L'ACTIF	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	TOTAL DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.	-	2 118 720	(645 707)	(2 558)
Edirio - Construções, S.A.	-	6 397 340	344 344	(309 989)
Métis Engenharia, Lda.	1 745 977	5 737 031	4 813 512	351 433
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	-	15 213 657	(89 792)	(335 690)
Urano, Lda.	381 821	3 285 170	1 644 797	78 896
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	1 372 751	2 852 754	1 454 751	261 441
Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A.	129 330	390 044	129 330	40 145
Conduril Construction Zimbabwe (PVT) LTD	127 489	316 211	127 489	115 665
Conduril Engenharia Gabon, S.A.	-	6 376 878	(464 327)	(347 877)
TOTAL	3 757 369			

31.12.2023 DÉNOMINATION SOCIALE	VALEUR COMPTABLE	TOTAL DE L'ACTIF	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	TOTAL DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.	-	2 119 673	(643 148)	(2 585)
Edirio - Construções, S.A.	-	6 377 576	454 333	48 891
Métis Engenharia, Lda.	1 556 944	5 767 365	4 622 569	3 910
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	251 642	14 734 719	251 643	(285 262)
Urano, Lda.	359 104	3 132 105	1 621 850	185 374
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	1 111 310	2 878 786	1 193 310	580 313
Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A.	89 185	310 761	89 185	23 985
Conduril Construction Zimbabwe (PVT) LTD	127 489	316 211	127 489	115 665
Conduril Engenharia Gabon, S.A.	-	9 006 899	(116 450)	2 382
TOTAL	3 495 674			

Associé à ces participations, les montants suivants concernant les financements accordés sont enregistrés, en décembre 2024, dans le poste « Autres immobilisations financières » :

DÉNOMINATION SOCIALE	FINANCEMENTS ACCORDÉS	PERTES DE VALEUR CUMULÉES
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.	336 000	336 000
Edirio - Construções, S.A.	1 412 500	1 068 156
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	16 627	89 792
Métis Engenharia, Lda.	3 049 838	-
Urano, Lda.	1 259 118	-
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	82 000	-
TOTAL	6 156 083	1 493 948

9.3. Coentreprises

A) LISTE ET DESCRIPTION DES PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES COENTREPRISES :

DÉNOMINATION SOCIALE	TYPE DE COENTREPRISE	AUTRES PARTICIPANTS
Groupement Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE	Entité contrôlée conjointement	Elevation et Jaime Ribeiro e Filhos
Groupement CJA / Lot 3 - Construção ACE	Entité contrôlée conjointement	Elevation et Jaime Ribeiro e Filhos
Groupement Túnel de Nador, Construção ACE	Entité contrôlée conjointement	Jaime Ribeiro e Filhos
RAL - Rodovias do Algarve Litoral, ACE	Entité contrôlée conjointement	Elevation et Tecnovia
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	Entité contrôlée conjointement	Elevation et Tecnovia
Avace Norte, ACE	Entité contrôlée conjointement	Mota-Engil, Teixeira Duarte, Casais, Alves Ribeiro, Gabriel Couto
Avexp Norte, ACE	Entité contrôlée conjointement	Mota-Engil, Teixeira Duarte, Casais, Alves Ribeiro, Gabriel Couto

B) QUOTE-PART D'INTÉRÊT DÉTENUE ET DONNÉES SUR LES ENTITÉS :

31.12.2024 DÉNOMINATION SOCIALE	QUOTE-PART D'INTÉRÊT DÉTENUE	VALEUR COMPTABLE	TOTAL DE L'ACTIF	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	TOTAL DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
Groupement Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE	33,33 %	-	12 464 393	(18 835 381)	85 591
Groupement CJA / Lot 3 - Construção ACE	33,33 %	-	n/d	n/d	n/d
Groupement Túnel de Nador, Construção ACE	50,00 %	-	8 818 424	(1 067 325)	(33 673)
RAL - Rodovias do Algarve Litoral, ACE	16,67 %	56 456	2 098 981	338 668	34 446
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	17,86 %	-	437 447	(3 490 700)	(449 723)
TOTAL		56 456			

31.12.2023 DÉNOMINATION SOCIALE	QUOTE-PART D'INTÉRÊT DÉTENUE	VALEUR COMPTABLE	TOTAL DE L'ACTIF	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	TOTAL DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
Groupement Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE	33,33 %	-	12 721 238	(18 622 156)	n/d
Groupement CJA / Lot 3 - Construção ACE	33,33 %	-	n/d	n/d	n/d
Groupement Túnel de Nador, Construção ACE	50,00 %	-	8 818 385	(1 036 855)	n/d
RAL - Rodovias do Algarve Litoral, ACE	16,67 %	50 881	2 096 779	304 223	(285 803)
RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE	17,86 %	-	511 875	(3 040 977)	(183 483)
TOTAL		50 881			

À la date de la préparation des états financiers, ceux du Groupement CJA / Lot 3 - Construção ACE n'étaient pas disponibles. Cette entité n'ayant pas d'activité pertinente, le Conseil d'administration n'a pas considéré l'existence d'impacts significatifs associés à cette participation.

C) MÉTHODE UTILISÉE POUR COMPTABILISER LES PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES :

Les participations dans des entreprises contrôlées conjointement ont été comptabilisées dans les états financiers selon la méthode de la mise en équivalence, de la date à laquelle le contrôle est partagé. D'après cette méthode, l'investissement est initialement comptabilisé au coût et la valeur comptabilisée est ajustée en fonction de la valeur qui correspond à la quote-part détenue dans le résultat net, des dividendes perçus et des variations dans les capitaux propres.

9.4. Sociétés associées

A) LISTE ET DESCRIPTION DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES :

DÉNOMINATION SOCIALE	PARTICIPATION	MÉTHODE UTILISÉE
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	23,64 %	Mise en équivalence
Marestrada - Operação e Manutenção Rodoviária, S.A.	33,33 %	Mise en équivalence

B) VALEUR COMPTABLE ET DONNÉES SUR LES ENTITÉS :

31.12.2024 DÉNOMINATION SOCIALE	VALEUR COMPTABLE	TOTAL DE L'ACTIF	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	TOTAL DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	-	220 223 623	(14 929 372)	(543 835)
Marestrada - Operação e Manutenção Rodoviária, S.A.	238 414	7 277 775	715 314	571 481
TOTAL	238 414			

31.12.2023 DÉNOMINATION SOCIALE	VALEUR COMPTABLE	TOTAL DE L'ACTIF	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	TOTAL DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	-	176 387 636	(31 729 840)	n/d
Marestrada - Operação e Manutenção Rodoviária, S.A.	494 241	5 897 572	745 453	n/d
TOTAL	494 241			

Liés à des participations dans des sociétés associées, les montants suivants concernant les financements accordés sont enregistrés, en décembre 2024, dans le poste « Autres immobilisations financières » :

DÉNOMINATION SOCIALE	FINANCEMENTS ACCORDÉS	PERTES DE VALEUR CUMULÉES
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	11 412 786	40 000
TOTAL	11 412 786	40 000

9.5. Revenus / pertes dans des filiales et des coentreprises

REVENUS / PERTES DANS DES FILIALES ET DES COENTREPRISES	31.12.2024	31.12.2023
Charges et pertes dans des filiales, des sociétés associées et des coentreprises	(591 042)	(332 821)
Revenus et produits dans des filiales, des sociétés associées et des coentreprises	947 539	902 038
Suppression de revenus liés à la vente d'immobilisations corporelles à des succursales	26 116	55 374
Provisions pour des pertes dans des entreprises du groupe (Note 13)	(497 411)	21 721
TOTAL	(114 798)	646 312

10. STOCKS

10.1. Méthodes comptables adoptées pour évaluer les stocks et méthode de détermination du coût utilisée

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, si cette dernière est inférieure. Le coût comprend tous les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts encourus pour amener les stocks dans l'état où ils se trouvent. Les coûts d'acquisition comprennent le prix d'achat, les droits de douane et d'autres taxes, ainsi que les frais de transport, les frais de manutention, les rabais commerciaux, les remises et d'autres éléments similaires.

Les coûts de transformation comprennent les coûts directement liés aux unités de production, tels que la main-d'œuvre directe. Ils comprennent également l'affectation systématique des frais généraux de production fixes et variables qui sont encourus pour transformer les matières premières en produits finis. L'affectation des frais généraux de production est fondée sur la capacité normale des installations de production.

L'entreprise évalue ses stocks selon la méthode de détermination du coût moyen pondéré, qui suppose que le coût de chaque élément est déterminé en fonction du coût moyen pondéré d'éléments similaires à l'ouverture d'un exercice et du coût d'éléments similaires achetés ou produits au cours de l'exercice.

10.2. Valeur comptable totale des stocks et la valeur comptable par catégories appropriées

La valeur comptable des stocks est ventilée comme suit :

STOCKS	31.12.2024	31.12.2023
Matières premières et fournitures consommables	16 203 625	15 668 993
Marchandises	-	-
Produits finis et intermédiaires	-	-
Produits et travaux en cours	-	-
	16 203 625	15 668 993
Pertes de valeur	(918 605)	(904 732)
TOTAL	15 285 020	14 764 261

10.3. Montant des stocks comptabilisé en charges au cours de l'exercice

La valeur des stocks comptabilisée en charges au cours de l'exercice a été la suivante :

	MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES CONSOMMABLES	
	31.12.2024	31.12.2023
Stock initial	14 764 261	18 653 715
Pertes de valeur sur stocks	-	-
Achats	29 798 258	40 253 141
Reclassement et régularisation de stocks	-	-
Stock final	(15 285 020)	(14 764 261)
CHARGES DE L'EXERCICE	29 277 499	44 142 595

	PRODUITS FINIS ET INTERMÉDIAIRES	
	31.12.2024	31.12.2023
Stock initial	-	-
Reclassement et régularisation de stocks	-	-
Stock final	-	-
VARIATION DES STOCKS DE LA PRODUCTION	-	-

10.4. Montant des pertes de valeur sur stocks comptabilisé dans le résultat de l'exercice

La valeur des pertes de valeur comptabilisées dans le résultat de l'exercice a été la suivante :

PERTES DE VALEUR SUR STOCKS	31.12.2024	31.12.2023
Marchandises	-	-
Matières premières et fournitures consommables	13 873	(27 473)
Produits finis et intermédiaires	-	-
TOTAL	13 873	(27 473)

10.5. Mouvement des pertes de valeur sur stocks au cours de l'exercice

	MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES CONSOMMABLES
PERTES DE VALEUR CUMULÉES AU 31.12.2023	904 732
Apport	13 873
Reprise	-
Utilisation	-
PERTES DE VALEUR CUMULÉES AU 31.12.2024	918 605

	MATIÈRES PREMIÈRES ET FOURNITURES CONSOMMABLES
PERTES DE VALEUR CUMULÉES AU 31.12.2022	932 205
Apport	-
Reprise	(27 473)
Utilisation	-
PERTES DE VALEUR CUMULÉES AU 31.12.2023	904 732

11. CONTRATS DE CONSTRUCTION

11.1. Montant du produit du contrat comptabilisé en produit de l'exercice

Le produit de chaque contrat de construction comprend le montant initial du produit convenu, ainsi que les variations dans les travaux, les réclamations et le versement de primes dans la mesure où ils sont susceptibles de donner lieu à des produits et où ils peuvent être mesurés de façon fiable. Le 31 décembre 2024 et 2023, la valeur des produits comptabilisés en produit de l'exercice est la suivante :

OUVRAGE / CONTRAT	PRODUIT DE 2024	PRODUIT DE 2023
Contrats de construction	110 458 865	166 077 193
TOTAL	110 458 865	166 077 193

11.2. Méthodes utilisées pour déterminer le produit du contrat comptabilisé au cours de l'exercice

La comptabilisation du produit de l'exercice est effectuée selon la méthode du pourcentage d'avancement. D'après cette méthode, le produit est rattaché aux coûts encourus pour parvenir au degré d'avancement. Le produit du contrat est comptabilisé en produit dans le compte de résultat des exercices comptables au cours desquels les travaux sont exécutés. Lorsqu'il est impossible d'estimer le résultat du contrat de façon fiable, le produit est comptabilisé dans la limite des charges du contrat qui ont été encourues et qui seront probablement recouvrables.

11.3. Méthodes utilisées pour déterminer le degré d'avancement des contrats en cours

Pour déterminer le degré d'avancement d'un contrat, on utilise la méthode qui mesure de façon la plus fiable les travaux exécutés. Les méthodes utilisées pour déterminer le degré d'avancement peuvent varier selon la nature du contrat, comme suit :

- Le rapport existant entre les charges encourues pour les travaux exécutés jusqu'à la date considérée et les charges totales estimées du contrat (méthodologie la plus utilisée) ;
- Des examens des travaux exécutés ;
- Conclusion, en termes physiques, d'une partie des travaux exécutés.

11.4. Information relative aux contrats de construction en cours

31.12.2024	CHARGES ENCOURUES	PRODUITS COMPTABILISÉS	AVANCES PERÇUES	RETENUES
Contrats en cours	287 022 054	294 695 948	11 803 072	5 878 534
TOTAL	287 022 054	294 695 948	11 803 072	5 878 534

31.12.2023	CHARGES ENCOURUES	PRODUITS COMPTABILISÉS	AVANCES PERÇUES	RETENUES
Contrats en cours	566 392 372	671 866 251	11 516 417	4 942 790
TOTAL	566 392 372	671 866 251	11 516 417	4 942 790

12. PRODUITS

12.1. Méthodes comptables adoptées pour la comptabilisation du produit, incluant les méthodes adoptées pour déterminer le degré d'avancement des transactions impliquant la prestation de services

L'entreprise comptabilise les produits en fonction des critères suivants :

A) VENTES – elles sont comptabilisées dans le compte de résultat lorsque l'acheteur s'est vu transférer les risques et les bénéfices inhérents à la propriété des actifs, lorsqu'une implication continue dans la gestion à un degré généralement associé à la propriété cesse d'exister, lorsque le montant des produits peut être évalué de façon raisonnable, lorsqu'il est probable que les bénéfices économiques associés à la transaction vont à l'entité et lorsque les charges encourues ou à encourir concernant la transaction peuvent être mesurées de façon fiable.

B) PRESTATIONS DE SERVICES – elles sont comptabilisées dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation de services à la date de clôture.

C) INTÉRÊTS – ils sont comptabilisés conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif.

D) DIVIDENDES – ils sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire de percevoir le paiement est établi.

12.2. Montant de chaque catégorie importante de produit comptabilisée au cours de l'exercice, incluant le produit provenant de :

	31.12.2024	31.12.2023
Prestations de services	111 815 812	168 081 164
Intérêts	2 654 120	4 161 082
Dividendes	195 673	393 687
TOTAL	114 665 605	172 635 933

13. PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

13.1. Provisions

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, cumulativement, il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé ; lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, les mouvements suivants concernant les provisions ont eu lieu :

PROVISIONS	SOLDE INITIAL	APPORTS	REPRISE	UTILISATION	SOLDE FINAL
Garanties fournies à des clients	3 530 264	173 014	(32 826)	-	3 670 452
Contrats de construction	1 357 162	455 961	-	-	1 813 123
	4 887 426	628 975	(32 826)	-	5 483 575
Immobilisations financières (Note 9)	8 047 556	502 228	(4 817)	-	8 544 967
TOTAL	12 934 982	1 131 203	(37 643)	-	14 028 542

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023, les mouvements suivants concernant les provisions ont eu lieu :

PROVISIONS	SOLDE INITIAL	APPORTS	REPRISE	UTILISATION	SOLDE FINAL
Garanties fournies à des clients	3 637 748	282 423	(389 907)	-	3 530 264
Contrats de construction	2 803 667	-	(1 446 505)	-	1 357 162
Autres provisions	279 876	-	(167 546)	(112 330)	-
	6 721 291	282 423	(2 003 958)	(112 330)	4 887 426
Immobilisations financières (Note 9)	8 069 278	34 868	(56 590)	-	8 047 556
TOTAL	14 790 569	317 291	(2 060 548)	(112 330)	12 934 982

Les provisions destinées aux immobilisations financières concernent des filiales dans le cadre de l'application de la méthode de la mise en équivalence patrimoniale, notamment le Groupement Adriano, Jaime Ribeiro, Conduril - Construção, ACE, Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A., le Groupement Túnel de Nador, Construção ACE, RBA - Rodovias do Baixo Alentejo, ACE et Conduril Engenharia Gabon, S.A.

13.2. Procédures contentieuses

Suite aux différentes procédures contentieuses actives, découlant de ses affaires, l'entreprise est convaincue que le risque de perdre est peu probable et que l'issue de celles-ci n'affectera pas sa situation financière d'une manière matérielle – une conviction qui est réaffirmée par le Bureau juridique interne de Conduril et par ses conseillers juridiques.

En ce qui concerne les procédures fiscales, il y a des procédures découlant de recours judiciaires engagés par Conduril concernant des règlements additionnels au titre de l'impôt sur le revenu des personnes morales (IRC) (2011 et 2012), la compréhension de l'entreprise sur la base des avis de ses conseillers fiscaux, étant un résultat favorable, raison pour laquelle aucune provision n'a été enregistrée dans les états financiers.

13.3. Garanties fournies

Le 31 décembre 2024, l'entreprise avait assumée des responsabilités pour les garanties prêtées pour un montant de 83 308 625 euros (le 31 décembre 2023, le montant s'élevait à 86 167 621 euros).

Les garanties bancaires ont été fournies principalement à des fins d'appels d'offres, en tant que garantie financière et de bonne exécution des ouvrages.

13.4. Gestion des risques financiers

A) PRINCIPES GÉNÉRAUX

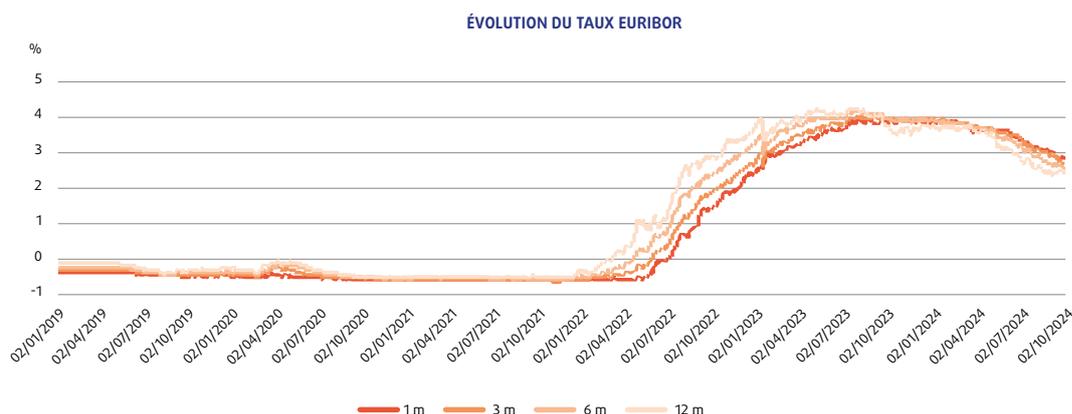
Parmi les plusieurs types de risque auxquels une entreprise fait face, les risques financiers sont ceux qui ont un impact plus immédiat sur les flux de trésorerie et ses résultats. L'activité de Conduril est exposée à une diversité de risques financiers, tels que le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité. Ces risques découlent de l'incertitude des marchés financiers, qui se reflète dans la capacité de projection en matière de flux de trésorerie et de rendements. La politique de gestion des risques de Conduril est un processus permanent et évolutif visant à mettre en place sa stratégie, tout en cherchant à minimiser les effets défavorables découlant de ces incertitudes qui caractérisent les marchés financiers.

B) RISQUE DE TAUX DE CHANGE

Localisée majoritairement au Portugal et en Afrique (Angola, Mozambique, Zambie, Malawi et Gabon), l'activité de Conduril est exposée au risque de taux de change des monnaies de ces pays. Pour faire face à ce risque, les contrats sont, chaque fois que cela est possible, effectués en USD/EUR. L'évolution des monnaies kwanza, metical, kwacha de Zambie, kwacha du Malawi et dollar zimbabwéen face à l'euro a un impact sur les états financiers, les instruments financiers de couverture pour ces monnaies étant limités ou inexistantes.

C) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt résulte principalement de l'endettement indexé à des taux variables. Conduril n'a qu'une petite partie de l'endettement de l'entreprise indexé à une couverture du taux d'intérêt. Elle suit toujours cette question de près afin de pouvoir prendre en temps opportun les mesures nécessaires pour réduire l'impact de cette variable sur ses financements.



D) RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition de Conduril au risque de crédit est majoritairement liée aux créances découlant de son activité opérationnelle : créances résultant des ventes et de prestations de services à des clients. La gestion de ce risque a pour objectif d'assurer le recouvrement effectif des crédits dans les délais établis, sans menacer l'équilibre financier de l'entreprise. Ce risque est surveillé régulièrement, l'objectif de la gestion étant :

- i. d'évaluer le client selon des procédures internes qui obligent à analyser soigneusement les entités et les montants concernés. Pour cette évaluation, nous avons également recours à des entités d'information et de profils de risque de crédit disponibles sur le marché ;
- ii. de limiter le crédit accordé à des clients, eu égard au délai de paiement de chaque client ;
- iii. de surveiller l'évolution du niveau de crédit accordé ;
- iv. d'analyser régulièrement la dépréciation des créances.

E) RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est défini comme le risque du manque de capacité pour régler ou remplir les obligations dans le délai établi et pour un prix raisonnable. Un instrument essentiel pour la gestion du risque de liquidité est le plan de trésorerie global annuel, établi sur la base des plans de trésorerie de chaque établissement, mis à jour chaque mois. L'existence de liquidité implique la définition de paramètres de gestion de cette liquidité permettant de maximiser le retour et de minimiser les coûts d'opportunité liés à la possession de cette liquidité de façon fiable et efficace.

La gestion des risques chez Conduril a pour objectif :

- **LIQUIDITÉ** – assurer l'accès permanent et efficace à des fonds suffisants pour faire face aux paiements courants aux dates d'échéance respectives ;
- **SÉCURITÉ** – réduire la probabilité de défaillance dans le remboursement de toute utilisation de fonds ; et
- **EFFICACITÉ FINANCIÈRE** – assurer la réduction au minimum du coût d'opportunité lié à la possession de liquidité excédentaire à court terme.

Conduril a pour politique de concilier l'échéance des actifs et des passifs, en gérant les maturités respectives de manière équilibrée.

Pour politique, puisqu'elle gère son exposition au risque de liquidité, Conduril assure le recours à des instruments de facilité de crédit de natures diverses et à montants appropriés aux spécificités de ses besoins, tout en assurant des niveaux confortables de liquidité. La politique de l'entreprise est de contractualiser ces facilités sans aucune garantie.

14. EFFET DES VARIATIONS DES COURS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

14.1. Différences de change comptabilisées dans le compte de résultat

	31.12.2024	31.12.2023
Différences de change défavorables		
- Autres charges	4 013 001	3 148 611
TOTAL	4 013 001	3 148 611
Différences de change favorables		
- Autres revenus	4 733 420	5 259 458
TOTAL	4 733 420	5 259 458

14.2. Différences de change nettes inscrites dans une composante distincte des capitaux propres

	DIFFÉRENCES DE CHANGE COMPTABILISÉES DANS LES CAPITAUX PROPRES
Solde au 31.12.2023	(53 635 815)
Différences de change défavorables	(220 020)
Différences de change favorables	917 896
SOLDE AU 31.12.2024	(52 937 939)

	DIFFÉRENCES DE CHANGE COMPTABILISÉES DANS LES CAPITAUX PROPRES
Solde au 31.12.2022	(22 859 763)
Différences de change défavorables	(31 471 848)
Différences de change favorables	695 796
SOLDE AU 31.12.2023	(53 635 815)

15. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

15.1. Mise à jour de l'information sur les conditions à la date de clôture

Aucune information n'a été reçue entre la date de clôture et la publication des états financiers concernant des conditions qui existaient à la date de clôture, ne donnant pas lieu à des ajustements des montants comptabilisés dans ces états financiers.

15.2. Autorisation pour publication

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration, lors de la réunion du 8 avril 2025. Le Conseil d'administration considère que ces états financiers donnent une image fidèle des opérations de l'entreprise, ainsi que de sa situation et performance financières et de ses flux de trésorerie.

16. QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

16.1. Description des bases d'évaluation adoptées, ainsi que des méthodes utilisées pour calculer les ajustements de valeur

En vertu de son activité, il relève de la responsabilité légale/contractuelle de l'entreprise de prévenir, réduire ou réparer les dommages occasionnés à l'environnement. Pour respecter cette obligation, au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2024, les charges encourues par l'entreprise se sont chiffrées à 283 902 euros (par rapport à la période correspondante à l'année précédente, elles se sont élevées à 331 836 euros).

Pour mesurer les dépenses environnementales, l'entreprise comptabilise les charges effectivement encourues au cours de l'exercice.

16.2. Dépenses environnementales affectées dans le compte de résultat

Toutes les dépenses environnementales doivent être considérées dans le compte de résultat lorsqu'il s'agit de charges encourues au cours de l'exercice, c'est-à-dire, lorsqu'elles n'ont pas pour objectif de prévenir des dommages futurs ou d'assurer des bénéfices futurs.

Les dépenses environnementales affectées dans le compte de résultat sont, ainsi, liées à des activités passées ou courantes et à la remise de l'environnement en son état avant la contamination.

	MONTANT AFFECTÉ DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT
Traitement des déchets	283 902
TOTAL	283 902

17. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

17.1. Composantes principales des charges / produits d'impôt

	31.12.2024	31.12.2023
Impôts courants et ajustements :		
Impôts courants de l'exercice	2 089 991	2 173 149
	2 089 991	2 173 149
Impôt différé :		
Impôt différé lié à des différences temporelles	1 050 676	(856 740)
	1 050 676	(856 740)
CHARGES D'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	3 140 667	1 316 409

L'impôt courant ou différé doit être directement porté au débit ou au crédit des capitaux propres si l'impôt est lié à des éléments directement portés au débit ou au crédit des capitaux propres, au cours du même exercice ou d'un exercice différent.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024 et 2023, aucun impôt différé n'a été directement porté au débit ou au crédit des capitaux propres.

17.2. Relation entre les charges / produits d'impôt et le bénéfice comptable

RAPPROCHEMENT DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	31.12.2024	31.12.2023
Résultat avant impôts	(25 262 956)	3 576 789
Charges d'impôt sur les bénéfices	3 140 667	1 316 409
Taux effectif d'impôt	(12,43 %)	36,80 %
Taux nominal d'impôt (21 % au Portugal et 25 % en Angola)	(5 142 421)	925 345
AJUSTEMENTS :		
Taux différenciés d'impôt et effet de la double imposition	341 477	1 403 482
Application de la méthode de la mise en équivalence	156 524	(123 284)
Ajustements des valeurs des actifs non déductibles	-	7 985
Charges non acceptées comme des coûts fiscaux	357 402	72 502
Provisions non acceptées comme des charges	121 035	304 818
Limitations à la déductibilité des charges de financement nettes	943 032	-
Restitution / Insuffisance d'impôt	-	(93 355)
Autres revenus non imposés	(672 492)	(2 537 872)
Pertes fiscales diminuées au cours de l'exercice	(307 506)	-
Pertes fiscales générées au cours de l'exercice	5 960 520	2 249 745
Impositions autonomes	358 731	335 456
Impôt différé	1 050 675	(856 740)
Autres	(26 310)	(371 673)
	8 283 087	391 064
CHARGES D'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	3 140 667	1 316 409

Pour l'exercice écoulé le 31 décembre 2024 et 2023, en vertu de l'article 54-A du Code portugais de l'impôt sur le revenu des personnes morales (IRC), l'entreprise a décidé de ne pas inclure le bénéfice imposable de la succursale d'Angola.

Les montants compris dans le poste « Taux différenciés d'impôt » s'expliquent essentiellement par le fait que les entreprises ayant leur siège en dehors du Portugal sont soumises à des taux d'imposition différents du taux de 21 %.

17.3. Détail de l'impôt différé

Le 31 décembre 2024, les actifs et les passifs d'impôt différé sont détaillés comme suit :

ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	SOLDE INITIAL	AUTRES VARIATIONS	APPORT	REPRISE	SOLDE FINAL
Charges non acceptées	1 885 348	94 904	-	(86 976)	1 893 276
TOTAL	1 885 348	94 904	-	(86 976)	1 893 276

PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	SOLDE INITIAL	AUTRES VARIATIONS	APPORT	REPRISE	SOLDE FINAL
Écarts de réévaluation	720 772	(33 999)	-	(29 878)	656 895
Revenu imposable	799 550	107 700	1 103 271	(66 159)	1 944 362
Dépréciations non acceptées	109 403	-	-	(109 403)	-
TOTAL	1 629 725	73 701	1 103 271	(205 440)	2 601 257

Le 31 décembre 2023, les actifs et les passifs d'impôt différé sont détaillés comme suit :

ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	SOLDE INITIAL	AUTRES VARIATIONS	APPORT	REPRISE	SOLDE FINAL
Charges non acceptées	1 834 480	(128 164)	179 032	-	1 885 348
TOTAL	1 834 480	(128 164)	179 032	-	1 885 348

PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	SOLDE INITIAL	AUTRES VARIATIONS	APPORT	REPRISE	SOLDE FINAL
Écarts de réévaluation	744 597	-	-	(23 825)	720 772
Revenu imposable	1 197 343	(164 633)	-	(233 160)	799 550
Dépréciations non acceptées	462 790	67 336	-	(420 723)	109 403
TOTAL	2 404 730	(97 297)	-	(677 708)	1 629 725

Au 31 décembre 2024 et 2023, il existait des pertes fiscales déclarables pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé, par prudence et en raison de l'incertitude quant à leur recouvrabilité.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

18.1. Bases d'évaluation

La politique de l'entreprise est de comptabiliser un actif, un passif financier ou un instrument de capitaux propres que lorsqu'il prend part aux dispositions contractuelles de l'instrument.

L'entreprise mesure au coût ou au coût amorti, diminué de toute perte de valeur, les instruments financiers ayant une échéance définie, dont les retours ont un montant fixe, un taux d'intérêt fixe sur la durée de vie de l'instrument ou un taux variable en cas de taux de référence typique du marché pour des opérations de financement (tels que, par exemple, le taux Euribor), ou incluant un *spread* sur ce taux de référence, et ne comportant aucune clause contractuelle pouvant entraîner une perte de valeur nominale et d'intérêt cumulé pour son détenteur (sauf les cas de risque de crédit).

Les contrats pour accorder ou obtenir un emprunt sur une base nette, les instruments de capitaux propres ne faisant pas appel public et dont la juste valeur ne peut être obtenue de manière fiable, ainsi que les contrats associés à ces instruments qui, lorsque exécutés donnent lieu à la livraison de ces instruments, sont aussi mesurés au coût ou au coût amorti, diminué de toute perte de valeur.

Tous les instruments financiers qui ne sont pas mesurés au coût ou au coût amorti diminués de toute perte de valeur, sont mesurés à la juste valeur.

L'entreprise ne prend pas en compte les charges de transaction dans l'évaluation initiale de l'actif ou du passif financier mesuré à sa juste valeur avec contrepartie dans le compte de résultat.

En tant que détentrice d'un instrument financier, la politique d'évaluation ne sera pas modifiée.

18.2. Actifs financiers

Actifs financiers avec comptabilisation de pertes de valeur :

	31.12.2024		31.12.2023	
	VALEUR COMPTABLE	PERTE DE VALEUR CUMULÉE	VALEUR COMPTABLE	PERTE DE VALEUR CUMULÉE
Créances clients, compte courant	136 013 833	-	112 304 179	-
Créances clients, avec garanties	7 929 271	-	7 737 325	-
Créances douteuses	1 999 769	(1 999 769)	1 965 854	(1 965 854)
TOTAL	145 942 873	(1 999 769)	122 007 358	(1 965 854)

18.3. Financements obtenus

Le 31 décembre 2024 et 2023, le poste « Financements obtenus » était distribué comme suit :

FINANCEMENTS OBTENUS	31.12.2024	31.12.2023
Comptes cautionnés	23 378 531	19 869 622
Emprunts bancaires	45 531 393	16 943 120
Billet de trésorerie	24 475 000	28 050 000
Contrats de location-financement	6 747 449	9 965 604
Découverts bancaires souscrits	5 086 564	2 954 434
TOTAL	105 218 937	77 782 780

De plus, les échéances au 31 décembre 2024 et 2023, sont détaillées comme suit :

FINANCEMENTS OBTENUS 2024	COURANT	NON COURANT
Comptes cautionnés	23 378 531	-
Emprunts bancaires	35 003 079	10 528 314
Billet de trésorerie	-	24 475 000
Contrats de location-financement	3 576 672	3 170 777
Découverts bancaires souscrits	5 086 564	-
TOTAL	67 044 846	38 174 091

FINANCEMENTS OBTENUS 2023	COURANT	NON COURANT
Comptes cautionnés	19 869 622	-
Emprunts bancaires	4 527 014	12 416 106
Billet de trésorerie	-	28 050 000
Contrats de location-financement	5 117 014	4 848 590
Découverts bancaires souscrits	2 954 434	-
TOTAL	32 468 084	45 314 696

18.4. Participations financières enregistrées au coût et autres immobilisations financières

Les immobilisations financières dans des filiales, des sociétés associées et des entités contrôlées conjointement sont enregistrées par la méthode de la mise en équivalence (Note 9). Les autres immobilisations financières sont enregistrées au coût d'acquisition ou, dans le cas des financements accordés, à la valeur nominale. Une évaluation des immobilisations financières est effectuée lorsqu'il existe des indices que l'actif a pu perdre de la valeur, les pertes de valeur démontrées étant enregistrées comme des charges. Les revenus résultant d'immobilisations financières (dividendes ou bénéfices distribués) sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel sa distribution est décidée et annoncée.

Le 31 décembre 2024 et 2023 le détail des participations financières enregistrées par le modèle du coût et d'autres immobilisations financières est comme suit :

	31.12.2024			31.12.2023		
	PARTICIPATION FINANCIÈRE	EMPRUNTS ACCORDÉS		PARTICIPATION FINANCIÈRE	EMPRUNTS ACCORDÉS	
		COÛT	PERTE DE VALEUR CUMULÉE		COÛT	PERTE DE VALEUR CUMULÉE
Rotas do Algarve Litoral, S.A.	-	11 412 786	(40 000)	-	11 412 786	(40 000)
Lusolav, S.A.	1 665	81 313	-	-	-	-
Lusolav II, S.A.	2 500	-	-	-	-	-
Lusolav III, S.A.	1 665	-	-	-	-	-
Lusolav IV, S.A.	2 500	-	-	-	-	-
Fundação da Construção, F.P.	20 000	-	-	-	-	-
Garval	1 682	-	-	1 682	-	-
Lisgarante	1 682	-	-	1 682	-	-
Norgarante	18 877	-	-	18 877	-	-
BAI - Banco Angolano de Investimentos, S.A.	341 375	-	-	341 375	-	-
Lusitânia Seguros	2 405	-	-	2 405	-	-
Edirio - Construções, S.A.	-	1 412 500	(1 068 156)	-	1 212 500	(758 167)
Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.	-	336 000	(336 000)	-	336 000	(336 000)
Métis Engenharia, Lda.	-	3 049 838	-	-	3 049 838	-
Urano, Lda.	-	1 259 118	-	-	1 259 118	-
Conduril Engenharia - Açores, S.A.	-	82 000	-	-	82 000	-
ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.	-	16 627	(89 792)	-	15 718	-
Titres de dette publique – courant	-	-	-	2 633 217	-	-
Bons du Trésor – non courant	30 361 748	-	-	29 023 642	-	-
Autres – FCT	52 775	-	-	123 953	-	-
TOTAL	30 808 874	17 650 182	(1 533 948)	32 146 832	17 367 960	(1 134 167)
Autres immobilisations financières non courantes		46 925 108			45 747 409	
Autres immobilisations financières courantes		-			2 633 217	

Les bons du Trésor de l'Angola sont en USD et leur date d'échéance est 2026, le paiement des intérêts et le remboursement du capital étant réalisés en USD.

L'investissement dans la concessionnaire « Rotas do Algarve Litoral, S.A. » est lié à l'action intentée en vue de la résiliation du contrat existant et de l'indemnisation de l'investissement réalisé, action pour laquelle Conduril estime obtenir une issue favorable.

18.5. Charges et revenus totaux des intérêts pour les actifs et les passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif a été utilisée pour calculer le coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et affecter les revenus ou les charges des intérêts au cours de l'exercice. D'après cette méthode, les revenus totaux des intérêts pour les actifs financiers et les charges totales des intérêts pour les passifs financiers sont ventilés comme suit :

A) REVENUS D'INTÉRÊTS POUR LES ACTIFS FINANCIERS :

ACTIFS FINANCIERS	31.12.2024	31.12.2023
Dépôts en banque et titres (Note 20.5)	2 654 120	4 161 063
Autres	-	19
TOTAL	2 654 120	4 161 082

B) CHARGES D'INTÉRÊTS POUR LES PASSIFS FINANCIERS :

PASSIFS FINANCIERS	31.12.2024	31.12.2023
Financements	4 648 411	3 212 941
Contrats de location-financement	375 309	475 148
Autres	16 610	88 393
TOTAL	5 040 330	3 776 482

18.6. Pertes de valeur sur actifs financiers

Dans le cas des actifs financiers qui ne sont pas mesurés à la juste valeur dans le compte de résultat, et pour lesquels on a vérifié des indices de perte de valeur, l'entreprise a évalué les respectives pertes de valeur. Compte tenu de cette évaluation, l'entreprise a reçu des indications objectives que les actifs financiers, présentés dans le tableau qui suit, présentent des pertes de valeur au cours de l'exercice :

ACTIFS FINANCIERS	31.12.2024		
	APPORT	REPRISES	AUTRES VARIATIONS
Clients	38 210	-	(4 295)
Autres comptes débiteurs	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-
TOTAL	38 210	-	(4 295)

ACTIFS FINANCIERS	31.12.2023		
	APPORT	REPRISES	AUTRES VARIATIONS
Clients	-	-	-
Autres comptes débiteurs	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-
TOTAL	-	-	-

18.7. Montant de capital social

Le 31 décembre 2024, l'entreprise détenait un capital social de 10 000 000 euros, entièrement souscrit et libéré. Une augmentation du capital social a eu lieu en septembre 2023 par le biais de l'incorporation de réserves à hauteur de 1 000 000 euros.

18.8. Actions représentant le capital social

Le 31 décembre 2024, le capital social était composé de 2 000 000 actions, à la valeur nominale de 5 euros chacune.

18.9. Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition comme une réduction des capitaux propres dans le poste « Actions propres », les gains ou les pertes inhérents à leur cession étant enregistrés dans « Réserves libres ».

Au 31 décembre 2024, l'entreprise détient 200 009 actions propres.

18.10. Réserves légales

Le droit commercial et les statuts de l'entreprise prévoient qu'au moins 5 % du résultat net de l'exercice doit être destiné au renforcement des réserves légales jusqu'à ce que celles-ci représentent 20 % du capital social. Ces réserves ne sont pas distribuables sauf en cas de liquidation de l'entreprise, mais peuvent être utilisées pour absorber les pertes dès que toutes les autres réserves sont épuisées ou pour être incorporées au capital.

Le 31 décembre 2024, les réserves légales étaient entièrement constituées conformément au droit commercial en vigueur, et s'élevaient à 2 094 492 euros.

18.11. Affectation des résultats

Par décision de l'Assemblée générale, il a été délibéré d'affecter le résultat net de l'exercice de 2023, à hauteur de 2 260 381 euros, comme suit : autres réserves de 1 360 385 euros et dividendes de 899 996 euros.

19. AVANTAGES DU PERSONNEL

19.1. Avantages postérieurs à l'emploi

Le 31 décembre 2024, 137 collaborateurs bénéficiaient d'avantages postérieurs à l'emploi par rapport à des régimes à prestations définies. Le 31 décembre 2024, les opérations de l'exercice sont résumées comme suit :

CHARGES DE PENSIONS	31.12.2024	31.12.2023
Coût des services courants	430 816	416 755
Coûts des intérêts	573 342	523 554
Gains et pertes actuariels	-	-
Revenu net du fonds, déduit des intérêts nets	(521 773)	(430 025)
Autres variations	187 332	79 140
TOTAL	669 717	589 424

Le 31 décembre 2024, nous avons enregistré un déficit dans le montant d'engagements passés par rapport au montant du fonds existant à hauteur de 4 602 775 euros. Ce montant est enregistré dans le poste « Créanciers pour hausse des charges ». Les responsabilités vis-à-vis des actifs dans le scénario de solvabilité sont totalement financées.

En ce qui concerne les montants cumulés des gains et pertes actuariels, ceux-ci sont enregistrés dans le poste des capitaux propres, « Ajustements / Autres variations des capitaux propres », à hauteur de 3 502 236 euros (2023 : 664 521 euros).

Hypothèses utilisées pour l'étude actuarielle de 2024 et 2023 :

	HYPOTHÈSES 2024	HYPOTHÈSES 2023
Table de mortalité	TV 88/90	TV 88/90
Table d'invalidité	Swiss Re 2001	Swiss Re 2001
Âge normal de la retraite	66-70 ans	66-70 ans
Nombre de pensions dans l'année	13	13
Taux de rendement annuel des actifs	3,40 %	4,60 %
Taux de croissance des salaires	2,00 %	2,00 %
Taux de croissance des pensions	0,00 %	0,00 %
Participants	487	512
Bénéficiaires	137	127

19.2. Avantages sociaux

Le 31 décembre 2024, les charges associées à l'activité de la Conduril Academy (centre agréé par les entités chargées de la formation professionnelle dans les pays où celle-ci opère), financées dans leur totalité par Conduril, sont résumées comme suit :

CHARGES ASSOCIÉES AUX PROGRAMMES DÉFINIS CONDURIL ACADEMY	31.12.2024	31.12.2023
PAAE (Programme d'alphabétisation et d'accélération scolaire) et bourses d'études	118 900	117 563
Formation technique, professionnelle, humaine et culturelle	23 705	22 043
Procédure de reconnaissance, validation et certification des compétences professionnelles	11 850	7 348
TOTAL	154 455	146 954

20. AUTRES INFORMATIONS

20.1. État et autres organismes publics

Le détail du poste « État et autres organismes publics », au 31 décembre 2024 et 2023, est le suivant :

ACTIF	31.12.2024	31.12.2023
Impôt sur le revenu des personnes physiques	96 279	75 542
Taxe sur la valeur ajoutée	8 387 673	12 058 000
Impôt sur le revenu des personnes morales	5 213 751	6 441 184
Autres impositions	442 936	608 307
TOTAL	14 140 639	19 183 033

PASSIF	31.12.2024	31.12.2023
Impôt sur le revenu des personnes physiques	639 400	677 207
Taxe sur la valeur ajoutée	2 164 409	8 766 865
Cotisations à la Sécurité sociale	868 514	883 507
Impôt sur le revenu des personnes morales	1 744 399	1 414 689
Autres impositions	9 320	12 298
TOTAL	5 426 042	11 754 566

20.2. Ventes et prestations de services

Les ventes et les prestations de services, au 31 décembre 2024 et 2023, se sont réparties comme suit :

	31.12.2024	31.12.2023
Marché intérieur	46 070 221	108 235 414
Marché extérieur	65 745 591	59 845 750
TOTAL	111 815 812	168 081 164

20.3. Fournitures et services extérieurs

Le poste « Fournitures et services extérieurs », au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2024 et 2023, se compose comme suit :

	31.12.2024	31.12.2023
Contrats de sous-traitance	21 257 298	49 263 585
Services spécialisés	13 145 716	11 639 459
Matériaux	1 284 621	803 264
Énergie et fluides	1 921 349	1 994 259
Déplacements, séjours et transports	6 267 737	5 373 980
Loyers et locations	4 539 307	3 261 272
Communication	234 059	231 911
Assurances	1 490 775	1 096 788
Contentieux et notaires	73 411	29 756
Frais de représentation	17 942	65 713
Nettoyage, hygiène et confort	399 579	354 560
Autres services	1 121 347	948 825
TOTAL	51 753 141	75 063 372

20.4. Frais de personnel

Le poste « Frais de personnel », au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2024 et 2023, se compose comme suit :

	31.12.2024	31.12.2023
Rémunérations des organes sociaux	1 402 390	1 504 205
Rémunérations du personnel	35 147 254	34 272 767
Avantages postérieurs à l'emploi (Note 19.1)	669 717	589 424
Indemnités	125 742	90 663
Charges sur rémunérations	5 016 575	5 232 847
Assurances accidents du travail et maladies professionnelles	1 223 532	1 177 548
Charges aide sociale	1 806 617	1 650 232
Autres	1 301 817	1 185 060
TOTAL	46 693 644	45 702 746

Au cours des exercices clos le 31 décembre 2024 et 2023, le nombre moyen d'employés était respectivement de 2 266 et 2 072.

20.5. Autres revenus

Le poste « Autres revenus », au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2024 et 2023, se compose comme suit :

	31.12.2024	31.12.2023
Revenus supplémentaires	3 503 732	3 802 102
Escomptes obtenus pour paiement comptant	7 641	79 032
Différences de change favorables	4 733 420	5 259 458
Revenus d'autres investissements financiers	14 240	2 032
Revenus d'investissements non financiers	1 608 178	324 257
Intérêts perçus	2 654 120	4 161 082
Dividendes perçus	195 673	393 687
Corrections relatives à des exercices précédents	39 920	21 630
Revenus contractuels	125 007	200 997
Autres	163 756	1 010 812
TOTAL	13 045 687	15 255 089

20.6. Autres charges

Le poste « Autres charges », au cours de l'exercice écoulé le 31 décembre 2024 et 2023, se compose comme suit :

	31.12.2024	31.12.2023
Impôts et taxes	1 660 657	1 940 649
Escomptes attribués pour paiement comptant	-	1 668
Différences de change défavorables	4 013 001	3 148 611
Charges et pertes dans des investissements non financiers	3 287 950	299 805
Amendes et pénalités	42 735	47 119
Corrections relatives à des exercices précédents	479 709	59 821
Autres	89 216	219 401
TOTAL	9 573 268	5 717 074

20.7. Résultats financiers

Les résultats financiers se composent comme suit :

CHARGES ET PERTES DE FINANCEMENT	31.12.2024	31.12.2023
Charges d'intérêts (Note 18.5)	5 023 720	3 688 089
Autres charges et pertes de financement	657 792	1 337 746
TOTAL	5 681 512	5 025 835

20.8. Compte de régularisation

Les charges et les produits constatés d'avance se composent comme suit :

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	31.12.2024	31.12.2023
Charges à comptabiliser – assurances	795 606	791 608
Autres	129 878	27 823
TOTAL	925 484	819 431

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	31.12.2024	31.12.2023
Produits à comptabiliser – NCRF 19	4 957 442	5 039 122
Produits à comptabiliser – bénéfiques opérations intérieures	71 790	12 406
TOTAL	5 029 232	5 051 528

20.9. Autres comptes débiteurs et autres comptes créditeurs

Le poste « Autres comptes débiteurs », au 31 décembre 2024 et 2023, se compose comme suit :

	31.12.2024	31.12.2023
Fournisseurs soldes débiteurs	707 960	520 312
Avances aux fournisseurs	2 381 627	1 263 875
Débiteurs divers – parties liées	14 197 513	14 855 327
Débiteurs pour hausse des revenus	38 716 635	29 756 436
Acomptes sur ventes	49 751	401 662
Personnel	24 079	8 889
Débiteurs divers	227 090	195 056
TOTAL	56 304 655	47 001 557

Le montant concernant les « Débiteurs pour hausse des revenus » est lié, surtout, à l'application de la méthode du pourcentage d'avancement, conformément à la règle comptable NCRF 19 – « Contrats de construction ».

Le poste « Autres comptes créditeurs », au 31 décembre 2024 et 2023, se compose comme suit :

	31.12.2024	31.12.2023
Clients soldes créditeurs	26 616	33 673
Personnel	1 387 573	1 393 512
Fournisseurs d'investissements	1 556 911	87 955
Créanciers pour hausse des charges – rémunérations	2 859 089	2 602 879
Créanciers pour hausse des charges – autres	6 717 521	3 619 474
Créanciers divers – parties liées	3 889 915	3 455 926
Créanciers divers	197 160	40 185
TOTAL	16 634 785	11 233 604

20.10. Proposition d'affectation des résultats

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'administration propose que le résultat net négatif de l'exercice de 2024, à hauteur de 28 403 623 euros, soit intégralement transféré au poste « Résultats reportés ». Il est également proposé que les résultats mentionnés soient couverts par le poste « Autres réserves ».

21. INFORMATIONS À FOURNIR IMPOSÉES PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES

L'entreprise n'a aucune dette envers l'État, au titre du décret-loi n° 534/80, du 7 novembre.

En application du Code portugais des Régimes contributifs du système de prévoyance de la Sécurité Sociale, la situation de l'entreprise au regard de la Sécurité Sociale est en règle, dans les délais impartis par la loi.

Informations supplémentaires pour les entités visées à l'article 2, paragraphe 1, point h) et à l'article 9, paragraphe 1, tous les deux du décret-loi n° 158/2009, du 13 juillet, tel que modifié par le décret-loi n° 98/2015, du 2 juin :

21.1. Chiffre d'affaires net ventilé par marchés géographiques

	31.12.2024	31.12.2023
Portugal	47 045 195	109 347 675
Angola	24 329 813	16 544 574
Mozambique	29 326 480	12 690 951
Zambie	3 427 003	10 578 933
Malawi	7 687 321	18 919 031
TOTAL	111 815 812	168 081 164

21.2. Honoraires du Contrôleur légal des comptes

En 2024, les honoraires du Contrôleur légal des comptes se sont élevés à 27 300 euros (2023 : 27 750 euros).

21.3. Faits survenus après la clôture de l'exercice

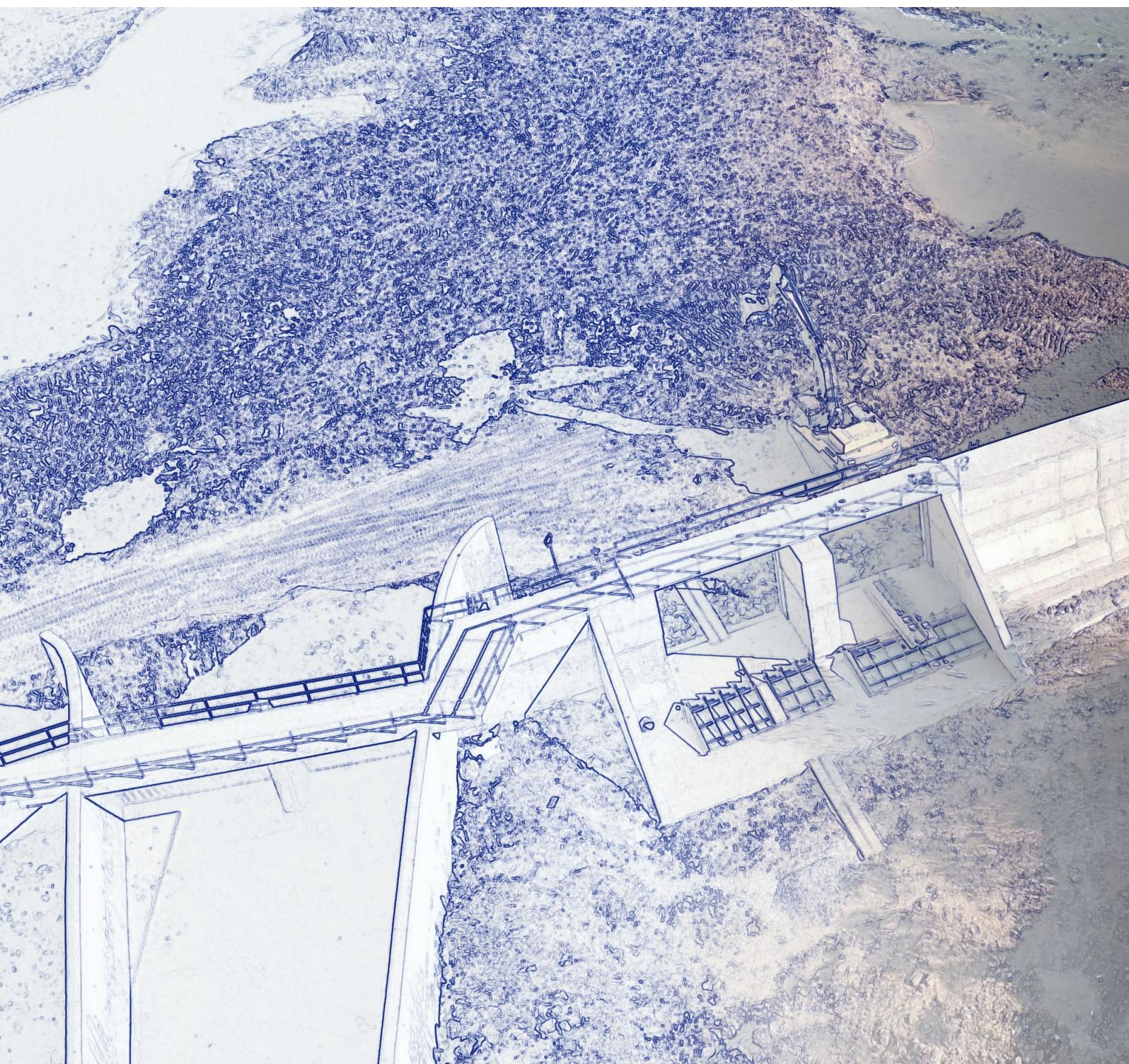
Aucun événement postérieur ayant un impact sur les états financiers au 31 décembre 2024 n'a été identifié entre la date de clôture de l'exercice et la date actuelle.

L'administration,

Le comptable certifié,

4

RAPPORT ET AVIS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE





CONSEIL DE SURVEILLANCE

EXERCICE DE 2024

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions légales, le Conseil de surveillance présente ci-après son rapport et donne son avis sur le rapport de gestion, le bilan, les comptes et la proposition d'affectation des résultats qui lui ont été présentés par le Conseil d'administration de Conduril - Engenharia, S.A., concernant l'exercice clos le 31 décembre 2024.

RAPPORT

Dans l'exercice de ses fonctions, le Conseil s'est réuni régulièrement et a suivi l'activité et l'évolution des affaires de Conduril - Engenharia, S.A., tout en veillant et en assurant le respect de la loi et des statuts, afin de prendre connaissance des actes pris par le Conseil d'administration, qui a toujours fourni les précisions demandées.

Toujours dans l'exercice de ses fonctions, le Conseil a soigneusement examiné le rapport de gestion présenté par le Conseil d'administration, le bilan, le compte de résultat, les flux de trésorerie et les variations des capitaux propres, concernant l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi que l'annexe et ses notes explicatives. Ces documents sont considérés en bon ordre et, dans son ensemble, donnent une image fidèle de l'activité développée et de la situation patrimoniale de l'entreprise.

Dans le cadre de sa compétence, le Conseil a été informé des travaux qui ont été développés au cours de l'année par le cabinet d'audit, a obtenu de sa représentante les informations et éclaircissements demandés dans le cadre de l'activité de contrôle des documents de reddition des comptes et a pris connaissance du rapport correspondant, contenant les conclusions et recommandations d'audit établi par le cabinet d'audit et adressé au Conseil d'administration, ainsi que de la certification légale des comptes de l'exercice 2024, dont le contenu a reçu son approbation, celle-ci étant formulée sans réserves ni observations.

Également dans le cadre de sa compétence, le Conseil de surveillance marque son accord concernant les méthodes comptables et les critères d'évaluation utilisés.

Eu égard à ce qui précède, le Conseil de surveillance considère que le rapport de gestion, le bilan, le compte de résultat, les flux de trésorerie et les variations des capitaux propres permettent, dans leur ensemble, la bonne compréhension de la situation financière de Conduril - Engenharia, S.A. au 31 décembre 2024, et des résultats de l'exercice clos à cette date, et considère également que les dispositions légales et statutaires ont été respectées.

Finalement, le Conseil souhaite, à l'image du Conseil d'administration, remercier les collaborateurs pour leur engagement et dévouement.

Ainsi, le Conseil de surveillance est de l'

AVIS

1. que le rapport de gestion, le bilan, les comptes et leurs annexes, concernant l'exercice clos le 31 décembre 2024, soient approuvés,
2. que soit approuvée la proposition du Conseil d'administration, visant à ce que le résultat net négatif de l'exercice 2024, à hauteur de 28 403 623 euros (vingt-huit millions, quatre cent trois mille six cent vingt-trois euros), soit intégralement transféré aux « Résultats reportés » et que ladite perte soit couverte par le poste « Autres réserves ».

Fait à Ermesinde, le 29 avril 2025

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

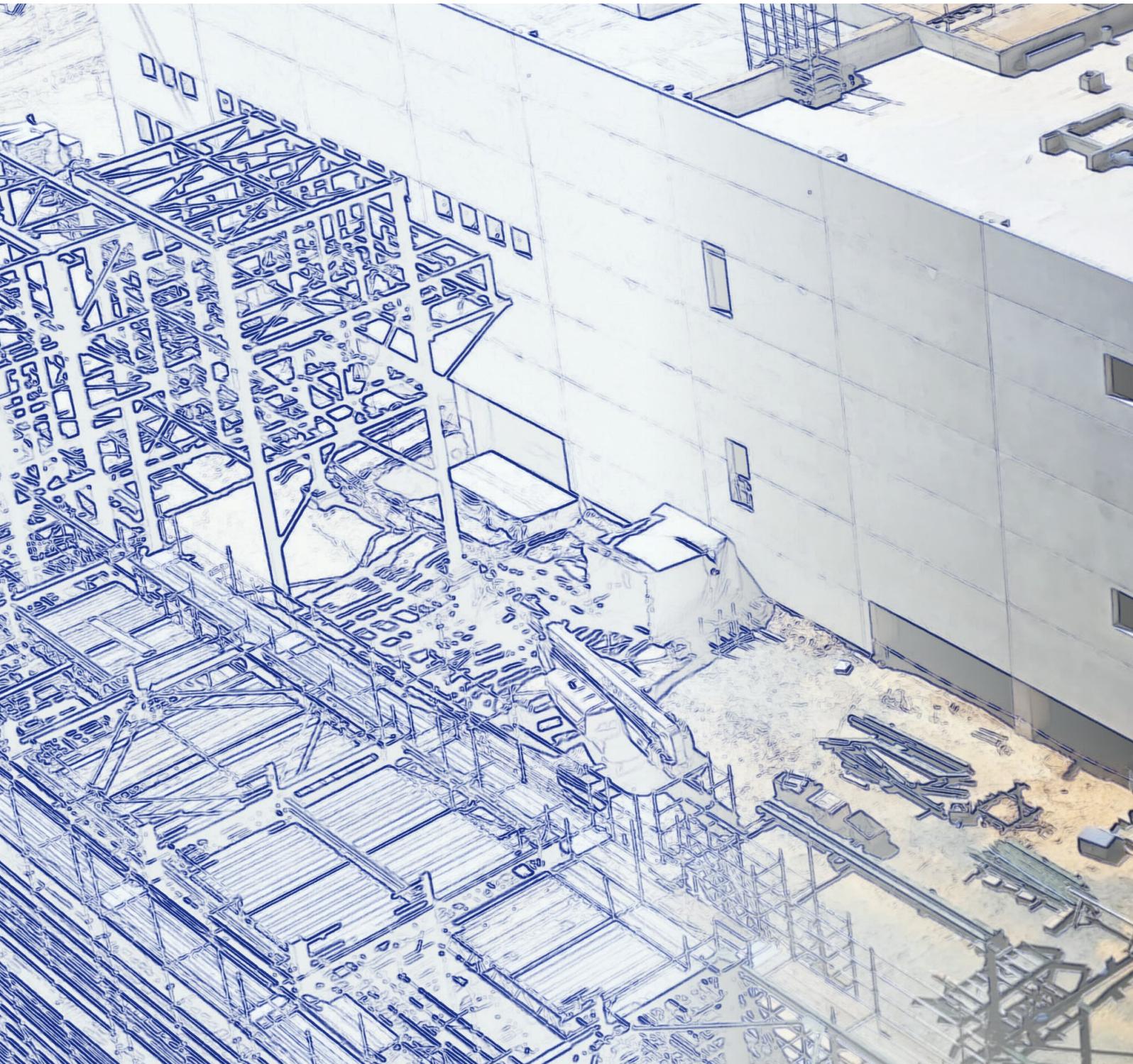
Maria Helena Maio Ferreira de Vasconcelos

Deolinda Paula Baptista Nunes

Jorge Manuel Silva Tavares

5

CERTIFICATION LÉGALE DES COMPTES





CERTIFICATION LÉGALE DES COMPTES

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

OPINION

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de Conduril - Engenharia, S.A. (l'entité), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024 (présentant un total de 372 791 281 euros et un total de capitaux propres de 146 899 917 euros, incluant un résultat net négatif de 28 403 623 euros), le compte de résultat par nature, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'année écoulée à cette date, ainsi que les notes annexées aux états financiers comprenant une synthèse des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints reflètent fidèlement, dans tous leurs aspects essentiels, la situation financière de Conduril - Engenharia, S.A. au 31 décembre 2024 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'année écoulée à cette date, conformément aux Normes comptables et d'information financière adoptées au Portugal à travers le Système de normalisation comptable.

FONDEMENTS

Notre audit a été mené conformément aux normes internationales d'audit (ISA) et aux autres normes et orientations techniques et éthiques de l'ordre portugais des contrôleurs légaux des comptes (OROC, Ordem dos Revisores Oficiais de Contas). En vertu de ces normes, nos responsabilités sont décrites dans la section

« Responsabilités de l'auditeur concernant l'audit des états financiers » ci-dessous. Conformément à la loi, nous sommes indépendants de l'entité et répondons à toutes les exigences éthiques du code d'éthique de l'ordre portugais des contrôleurs légaux des comptes.

Nous sommes convaincus que les éléments probants d'audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

RESPONSABILITÉS DE L'ORGANE DE GESTION ET DE L'ORGANE DE SURVEILLANCE CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS

L'organe de gestion est responsable de :

- la préparation d'états financiers reflétant fidèlement la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité conformément aux Normes comptables et d'information financière adoptées au Portugal à travers le Système de normalisation comptable ;
- l'établissement du rapport de gestion en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables ;
- la création et maintenance d'un système de contrôle interne approprié afin de permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes significatives, en raison de fraudes ou d'erreurs ;
- l'adoption de critères et de méthodes comptables appropriés au vu des circonstances ; et
- l'évaluation de la capacité de l'entité à maintenir ses opérations, en diffusant, le cas échéant, les questions pouvant soulever des doutes sérieux concernant la continuité des activités.

L'organe de surveillance est responsable de la procédure de préparation et de publication de l'information financière de l'entité.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR CONCERNANT L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Notre responsabilité est d'obtenir une assurance raisonnable sur le fait que l'ensemble des états financiers sont exempts d'inexactitudes significatives, en raison de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport présentant notre opinion. On entend par « assurance raisonnable » un niveau élevé de sécurité, mais non la garantie qu'un audit mené conformément aux normes ISA détectera toujours l'existence d'inexactitudes significatives. Ces inexactitudes peuvent provenir de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées significatives lorsque l'on peut raisonnablement attendre qu'elles, seules ou combinées, peuvent influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs ayant pour base ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes ISA, nous portons des appréciations professionnelles avec une attitude de scepticisme professionnel au cours de l'audit et nous :

- identifions et évaluons les risques d'inexactitude significative des états financiers, en raison de fraudes ou d'erreur, nous définissons et exécutons des procédures d'audit répondant à ces risques, et nous obtenons des éléments probants d'audit suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque qu'une inexactitude significative ne soit pas détectée en raison de fraudes est plus élevé qu'en raison d'erreurs, une fois que les fraudes peuvent impliquer des collusions, des falsifications, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou des chevauchements avec le contrôle interne ;
- obtenons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées au vu des circonstances, mais non pour exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité ;
- évaluons l'adéquation des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations correspondantes fournies par l'organe de gestion ;
- apprécions l'adéquation de l'utilisation, par l'organe de gestion, du principe de la continuité et, sur base des éléments probants d'audit, s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou des conditions pouvant soulever des doutes sérieux quant à la capacité de l'entité à maintenir ses activités. Si nous concluons qu'il existe une incertitude significative, nous devons attirer l'attention dans notre rapport sur ces informations dans les états financiers ou, si celles-ci ne sont pas appropriées, changer notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants d'audit obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Néanmoins, des événements ou des conditions futurs peuvent conduire l'entité à cesser ses activités ;
- évaluons la présentation, la structure et le contenu global des états financiers, y compris les informations, et si ces états financiers reflètent les transactions et les événements sous-jacents afin d'attendre une présentation appropriée ;
- communiquons avec les responsables de la gouvernance, entre autres, la portée et le calendrier prévu de l'audit, ainsi que les conclusions significatives de l'audit, y compris tout manquement significatif de contrôle interne identifié au cours de l'audit.

Notre responsabilité inclut également la vérification de la concordance entre l'information figurant au rapport de gestion et les états financiers.

RAPPORT SUR D'AUTRES EXIGENCES LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

SUR LE RAPPORT DE GESTION

En application de l'article 451 paragraphe 3, point e) du Code portugais des sociétés commerciales, nous sommes d'avis que le rapport de gestion a été préparé en conformité avec les exigences juridiques et réglementaires applicables en vigueur, que l'information y figurant est conforme aux états financiers qui ont fait l'objet d'audit et que, compte tenu de la connaissance et de l'évaluation faite sur l'Entité, nous n'avons pas identifié d'inexactitudes significatives.

Fait à Porto, le 29 avril 2025

Crowe & Associados, SROC, Lda.
Représenté par Ana Raquel Borges L. Esperança Sismeiro, CLC
Registre OROC n° 1126
Registre CMVM n° 20160738



CONDURIL - ENGENHARIA, S.A.

Avenida Eng.º Duarte Pacheco, n.º 1835
4445-416 Ermesinde – Portugal
T. +351 229 773 920
geral@conduril.pt

CONDURIL ANGOLA

Rua 2 IL (ao Largo do Ambiente)
Município de Ingombota – Luanda – Angola
T. +244 929 637 913/9
expgeralluanda@conduril.pt

CONDURIL MOÇAMBIQUE

Estrada Nacional n.º 4, Tchumene 2,
Parcela 3380/12 – Matola – Moçambique
T. +258 203 004 71
delegacao@conduril.co.mz

CONDURIL ZÂMBIA

Plot 3817 Martin Mwamba Road
PO Box 473 P/Bag E891 Manda Hill
Lusaka – Zambia
T. +260 211 291 441
zambia@conduril.pt

CONDURIL MALAWI

Plot BC 922 House 5, Area Mandala
PO Box 907
Blantyre – Malawi
T. +265 994 956 884
malawi@conduril.pt